

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

THIRD YEAR

No. 99

TROISIEME ANNEE

No 99

THREE HUNDRED AND FORTY-FIRST MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 29 July 1948, at 11 a.m.*

*President: Mr. D. MANUILSKY
(Ukrainian Soviet Socialist Republic).*

*Present: The representatives of the following
countries: Argentina, Belgium, Canada, China,
Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet So-
cialist Republic, Union of Soviet Socialist Repub-
lics, United Kingdom, United States of America.*

182. Provisional agenda (S/Agenda 341)

1. Adoption of the agenda.
2. The Indonesian question.

183. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

184. Continuation of the discussion on the Indonesian question

*At the invitation of the President, Mr. Hood,
representative of Australia; Mr. Pillai, represen-
tative of India; Mr. van Kleffens, representative
of the Netherlands; General Romulo, represen-
tative of the Philippines, and Mr. Palar, represen-
tative of the Republic of Indonesia, took their
places at the Council table.*

Mr. PALAR (Republic of Indonesia): We have to discuss today two major developments in the Indonesian situation: the discontinuation of the political negotiations by the Republic and the report of the Committee of Good Offices [S/919] on the Dutch blockade. I will not elaborate on the third interim report [S/848/Add.1] because that report, in essence, merely serves to confirm a fact

TROIS-CENT-QUARANTE ET UNIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 29 juillet 1948, à 11 heures.*

*Président: M. D. MANUILSKY
(République socialiste soviétique d'Ukraine).*

*Présents: Les représentants des pays suivants:
Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie,
France, Syrie, République socialiste soviétique
d'Ukraine, Union des Républiques socialistes
soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amé-
rique.*

182. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 341)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question indonésienne.

183. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

184. Suite de la discussion sur la question indonésienne

*Sur l'invitation du Président, M. Hood, re-
présentant de l'Australie; M. Pillai, représentant
de l'Inde; M. van Kleffens, représentant des
Pays-Bas; le général Romulo, représentant des
Philippines, et M. Palar, représentant de la
République indonésienne, prennent place à la
table du Conseil.*

M. PALAR (République d'Indonésie) (*traduit de l'anglais*): Nous avons à discuter aujourd'hui deux éléments nouveaux importants qui intéressent la situation en Indonésie: la suspension des négociations politiques par la République et le rapport de la Commission des bons offices sur le blocus néerlandais [S/919]. Je ne m'attarderai pas sur le troisième rapport provisoire [S/848

which we all know, that the situation in Indonesia is extremely serious.

I think it would be good to recall the history of how the political negotiations have progressed since the signing of the "Renville" principles in January of this year. Political discussions did not begin until 16 March, almost nine weeks after the signing of the Truce Agreement and the "Renville" principles [S/649]. The political negotiations got off to this late start because the Netherlands Government did not appoint its representatives to the Political Committee until 11 March, although the Indonesian Government had managed to appoint its representatives three weeks earlier.

Political negotiations were carried on from 16 March until the Dutch broke them off on 16 June. Thus, negotiations went on for three months, but during that period it was clear that it was impossible to bring the two parties to a common meeting ground. The breakdown which occurred on 16 June was by no means in the nature of a blow to flourishing discussions. Quite the contrary. Even though the representative of the Netherlands attempted to quiet the Security Council on 10 June [316th meeting] by asking this body not to intervene in the discussions in Indonesia — which, he assured the Security Council, were taking place in a "promising atmosphere" — it had been abundantly clear for some time that the political discussions in Indonesia were, practically speaking, stalemated. Cables and reports sent by the Committee of Good Offices for the past few weeks give ample evidence of this fact.

Finally the Australian and United States representatives in the Committee of Good Offices brought forward their proposals, which we accepted and which the Dutch flatly rejected. On 16 June the Netherlands delegation did not appear at the meeting convened for that day. They said that, while continuing the negotiations on the implementation of the Truce Agreement, they were discontinuing the political negotiations until such time as their Government would instruct them to resume. The Dutch delegation gave as their reason for this break-off the leakage to the Press of news about the Australian-United States proposals. The Security Council discussed this development [322nd, 323rd, 326th and 328th meetings], and on 22 June the Netherlands Government ordered the Netherlands delegation to resume negotiations. Thus, negotiations were nominally resumed on 22 June, but in reality no negotiations have taken place since that date. So, since the middle of June, political negotiations have been at a complete standstill.

Therefore, it is clear that, in the six months and more which have passed since the agreement signed aboard the "Renville", political negotiations

Add.1] parce que, quant au fond, il se borne à confirmer un fait que nous connaissons tous, c'est-à-dire que la situation en Indonésie est extrêmement grave.

Je crois qu'il serait bon de rappeler l'évolution des négociations politiques depuis la signature des principes du "Renville", en janvier de cette année. Les discussions politiques n'ont commencé que le 16 mars, presque neuf semaines après la signature de l'accord de trêve et des principes du "Renville" [S/649]. Les négociations politiques ont été entamées aussi tardivement parce que le Gouvernement néerlandais n'a désigné ses représentants à la Commission politique que le 11 mars, alors que le Gouvernement de l'Indonésie avait pu désigner les siens trois semaines auparavant.

Les négociations politiques se sont poursuivies du 16 mars au 16 juin, date à laquelle les Néerlandais ont rompu les pourparlers. Elles ont donc duré trois mois, mais il est apparu clairement au cours de cette période qu'il était impossible de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. La rupture des négociations qui s'est produite le 16 juin ne peut nullement être considérée comme un coup porté à des discussions fécondes, bien au contraire. Le représentant des Pays-Bas a eu beau essayer de rassurer le Conseil de sécurité, le 10 juin [316ème séance], en lui demandant de ne pas intervenir dans les négociations d'Indonésie — qui, a-t-il dit au Conseil, se déroulaient "dans une atmosphère pleine de promesses" — il était parfaitement clair depuis quelque temps que les négociations politiques en Indonésie se trouvaient pratiquement au point mort. Ceci est amplement confirmé par les télégrammes et les rapports envoyés par la Commission des bons offices au cours des dernières semaines.

Finalement, les représentants de l'Australie et des Etats-Unis à la Commission des bons offices ont présenté des propositions que nous avons acceptées, mais que les Hollandais ont catégoriquement rejetées. Le 16 juin, la délégation des Pays-Bas n'est pas venue à la réunion convoquée ce jour-là. Les Néerlandais ont dit que, tout en poursuivant les négociations sur l'application de l'accord de trêve, ils suspendaient les négociations politiques jusqu'au moment où leur Gouvernement leur donnerait l'ordre de les reprendre. La délégation des Pays-Bas a donné comme motif de cette rupture le fait que des renseignements sur les propositions de l'Australie et des Etats-Unis étaient parvenus à la presse. Le Conseil de sécurité a discuté cette question [322ème, 323ème, 326ème et 328ème séances] et, le 22 juin, le Gouvernement néerlandais a donné l'ordre à sa délégation de reprendre les négociations. Ainsi les négociations ont recommencé en principe le 22 juin, mais, en fait, il n'y en a pas eu depuis cette date. Ainsi donc, les négociations politiques sont absolument au point mort depuis le milieu de juin.

Il est donc clair que, au cours des six mois et plus qui se sont écoulés depuis la signature de l'accord du "Renville", les négociations politiques

have been carried on for only three months. The Dutch are responsible for about two months of that stalemate, and up to the present moment negotiations remain at a standstill because, while the Netherlands delegation has flatly rejected the Australian-United States proposals, they have not yet produced any alternative proposals. The Dutch give as their reason for this long delay the fact that they are awaiting the formation of a new Netherlands Government. Clearly, they are considering the possibility that the new Government may have a different interpretation of the "Renville" principles from that of the old Government. That will be another interpretation that we will all have to take into account. But when will this new Government be established, how many weeks will we have to wait for it to come into being, and when it is established, how long will it take before it will have formulated its interpretation of the "Renville" principles into instructions to the Netherlands delegation?

And meanwhile, the world is labouring under the delusion that negotiations are going on in Indonesia and that everything is coming along well out there. But my Government refuses to be an accomplice in making the world believe that there are political negotiations going on in Indonesia at this time. My Government has ordered the Indonesian delegates dealing with the political negotiations not to leave for Batavia when discussions are removed to that city, but to remain in Jogjakarta, where they can do important and constructive work until a reasonable basis for further negotiations is found which would warrant their resuming discussions with the Netherlands delegation. This apparently will be when the Netherlands delegation will once again have received new instructions based on a possible new interpretation which the new Netherlands Government may give to the "Renville" principles.

This decision of my Government is completely understandable. There is no point in keeping up this farce of so-called negotiations, when in reality no discussions have taken place for approximately six weeks and when there has been no sign of progress for more than two months.

I wish to stress emphatically that this decision of my Government does nothing more than underline a situation which has been in existence for more than a month. The Indonesian delegation has always shown itself to be a reasonable party; it has consistently made use of every opportunity offered by the Committee of Good Offices to reach a solution. There can be no question of the sincere desire of the Republic of Indonesia to reach a solution as quickly as possible through the channels offered by the Committee of Good Offices. In the first place, it was the Republic of Indonesia which appealed for the intervention of the Security Council in this case, and my Government has never questioned the jurisdiction of the Security Council in this situation. The Republic even asked for arbitration in order to expedite

ne se sont poursuivies que pendant trois mois. Les Hollandais sont la cause du temps perdu pendant deux mois et, à l'heure actuelle, on n'a pu sortir de l'impasse parce que la délégation néerlandaise, tout en rejetant catégoriquement les propositions australo-américaines, n'a pas encore présenté de contre-proposition. La raison donnée par les Néerlandais pour ce long retard est qu'ils attendent la formation d'un nouveau Gouvernement des Pays-Bas. Evidemment, ils envisagent la possibilité que le nouveau Gouvernement n'interprète pas les principes du "Renville" dans le même sens que l'ancien. Nous aurions alors à tenir compte d'une interprétation éventuelle. Mais quand sera constitué ce nouveau Gouvernement? Combien de semaines aurons-nous à attendre sa constitution? Lorsqu'il sera constitué, combien de temps lui faudra-t-il pour donner son interprétation des principes du "Renville" et en faire l'objet d'instructions à la délégation néerlandaise?

En attendant, on a dans le monde l'impression erronée que les négociations se poursuivent en Indonésie et que tout y va pour le mieux. Mais mon Gouvernement refuse de se prêter à cet artifice qui fait croire au monde que des négociations politiques se déroulent actuellement en Indonésie. Mon Gouvernement a donc ordonné aux délégués indonésiens chargés des négociations politiques de ne pas se rendre à Batavia lorsque les discussions auront lieu dans cette ville, mais de demeurer à Jogjakarta, où ils peuvent faire une œuvre importante et constructive jusqu'au moment où l'on aura trouvé une base raisonnable de négociations qui justifiera la reprise des discussions avec la délégation néerlandaise. Apparemment, cela n'aura lieu que lorsque la délégation néerlandaise aura reçu une fois encore de nouvelles instructions fondées sur la nouvelle interprétation des principes du "Renville" que donnerait éventuellement le nouveau Gouvernement néerlandais.

Cette décision de mon Gouvernement est parfaitement compréhensible. Il n'y a aucune raison de poursuivre cette comédie, ces prétendues négociations, alors que, en réalité, aucune discussion n'a eu lieu depuis six semaines environ et qu'il n'y a eu aucun signe de progrès depuis plus de deux mois.

Je tiens à affirmer que cette décision de mon Gouvernement ne fait que mettre en évidence une situation qui existe depuis plus d'un mois. La délégation indonésienne s'est toujours montrée raisonnable; elle a toujours mis à profit toutes les occasions offertes par la Commission des bons offices pour trouver une solution. On ne peut douter que la République d'Indonésie désire sincèrement aboutir au plus tôt à une solution, par l'intermédiaire de la Commission des bons offices. En premier lieu, c'est la République d'Indonésie qui a demandé au Conseil de sécurité d'intervenir en cette affaire; mon Gouvernement n'a jamais mis en doute la compétence du Conseil de sécurité en la matière. La République a même demandé un arbitrage afin de hâter la solution, montrant par là qu'elle était prête à

the reaching of a solution, thereby showing its complete willingness to abide by any decision of the Security Council.

In the second place, all the suggestions of the Committee of Good Offices, which the Dutch have rejected, we have accepted. Our delegation accepted the Christmas message [S/649] — the Dutch rejected it. Further, the Indonesian delegation accepted the "Renville" Truce Agreement and principles, which, in substance, were considered to be even less favourable to the Republic than the Christmas message had been. In signing the "Renville" Truce Agreement we even accepted the Van Mook line, including the extensions made by the Netherlands Army after the cease-fire order of the Security Council, such as the full occupation of Madura.

And lastly, our delegation accepted the Australian-United States proposals, despite the fact that within the Republic our Government faces a strong opposition which maintains that these proposals make too many concessions leading away from our interpretation of the "Renville" principles. Yet the Netherlands Government has absolutely rejected these proposals and has even refused to consider them. First it based its stand on the Press leakage, and then on procedural grounds. Finally it became clear that it thought these proposals were not in accordance with the "Renville" principles; but it has not even explained how these proposals violated them. An attempt by two members of the Committee of Good Offices to put these proposals on the agenda failed because the Belgian representative refused to agree to it. And so negotiations remain at a standstill, as they have been for weeks past.

Let the Dutch try to show one case where they have accepted a single proposal or suggestion of the Committee of Good Offices which the Republic of Indonesia rejected.

The world ought to remember that, immediately before and during this deadlock in the discussions held under the auspices of the Security Council's Committee of Good Offices, the Dutch have, outside these negotiations, done the following things: they have had a plebiscite held in Madura which was a parody of democracy; they have intentionally misinformed the Security Council about developments in Western Java; they are holding a so-called Federal Conference in Bandung in which so-called States — which came into being in violation of the Truce Agreement — are participating; and notwithstanding the existence of the Truce Agreement, the Dutch are continuing their blockade designed to starve out the Republic, to make its economic and social reconstruction impossible, and to undermine its political stability.

The report of the Committee of Good Offices confirms that I was correct in labelling what the Dutch are doing in Indonesia today as a blockade,

s'incliner devant toute décision du Conseil de sécurité.

En second lieu, nous avons accepté toutes les suggestions de la Commission des bons offices, alors que les Néerlandais les ont rejetées. Notre délégation a accepté le message de Noël [S/649], les Néerlandais l'ont rejeté. La délégation indonésienne a de plus accepté l'accord de trêve et les principes du "Renville", qu'elle considère, au fond, encore moins favorables à la République que le message de Noël. En signant l'accord de trêve du "Renville", nous avons même accepté la ligne van Mook, y compris les empiètements de l'armée néerlandaise après l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil de sécurité, tels que l'occupation complète de Madoura.

Enfin, notre délégation a accepté les propositions de l'Australie et des Etats-Unis, bien que, à l'intérieur de la République, notre Gouvernement rencontre une forte opposition qui affirme que ces propositions entraînent de notre part trop de concessions qui nous écartent de notre interprétation des principes du "Renville". Cependant, le Gouvernement des Pays-Bas a catégoriquement rejeté ces propositions et a même refusé de les examiner. Pour motiver ce refus, il a d'abord allégué les fuites de renseignements à la presse, puis il a invoqué des raisons de procédure. Il est finalement apparu que le Gouvernement néerlandais estimait que ces propositions n'étaient pas conformes aux principes du "Renville", sans expliquer en quoi elles s'en écartaient. Deux membres de la Commission des bons offices ont essayé de faire inscrire ces propositions à l'ordre du jour, mais n'ont pu y parvenir parce que le représentant de la Belgique s'y est opposé. Les négociations restent donc au point mort, comme elles l'étaient déjà depuis des semaines.

Que les Hollandais essayent donc de citer un cas où ils ont accepté une proposition ou une suggestion de la Commission des bons offices que la République d'Indonésie aurait rejetée.

Le monde devrait se rappeler ce qu'ont fait les Néerlandais en dehors du cadre des négociations, tandis que les discussions entamées sous les auspices de la Commission des bons offices du Conseil de sécurité en étaient à cette impasse, et juste avant qu'elles y arrivent. Je vais vous le dire. Ils ont tenu à Madoura un plébiscite qui était une caricature de la démocratie; le Gouvernement des Pays-Bas a sciemment donné au Conseil de sécurité des renseignements inexacts sur ce qui se passait dans le territoire occidental de Java; il tient à Bandoeng une prétendue Conférence fédérale à laquelle participent de prétendus Etats — constitués en violation de l'Accord de trêve — et, bien que cet Accord de trêve soit en vigueur, le Gouvernement néerlandais poursuit son blocus, qui vise à affamer la République, à rendre impossible sa reconstruction économique et sociale et à compromettre sa stabilité politique.

Le rapport de la Commission des bons offices confirme que j'avais raison de qualifier de blocus les agissements actuels des Pays-Bas en Indo-

although the Netherlands delegate at one of our earlier meetings [328th meeting] called the blockade a mere propaganda slogan of the Republic.

I might mention in passing the fact that, since the release of the Committee of Good Offices' report on the blockade, the Netherlands Government has seen fit to issue and to distribute to the members of this Council two lengthy comments on this report. This seems to me to be a most extraordinary way of dealing with a report of the Committee of Good Offices. Consider that, in the first place, this report was written on the basis of data submitted by both delegations in Indonesia. After the first draft had been drawn up by the Committee of Good Offices it was submitted to both delegations for comment. For the Netherlands Government to submit a further comment on a report which its delegation in Indonesia had already reviewed and to include in this comment remarks of such a pedantic character that they appear to question the ability of the Committee of Good Offices to evaluate a situation for themselves, is a strange procedure, which in my view is not conducive to preserving the prestige of the Committee of Good Offices. My Government has enough faith in the ability and integrity of the Committee of Good Offices to be willing to see this report submitted to the Security Council without appending a new set of comments.

Let us now consider the Committee's report on the Dutch blockade [S/919]. It is now well established that my statements at previous meetings [326th and 329th meetings] of the Security Council with regard to the Dutch blockade have been substantiated by the report of the Committee of Good Offices to the Security Council on restrictions on trade with Indonesia and the reason for delay in implementation of article 6 of the Truce Agreement.

The report contains factual details of the present untenable situation. I shall therefore confine myself to observations which refer to the principles underlying the issue.

The general effect of the blockade and barter system as imposed by the Dutch has been to injure seriously the economic well-being and development of the Republican areas. The Netherlands' behaviour in this important matter has served to impregnate the entire atmosphere of the negotiations with a growing feeling of ill-will and lack of confidence.

Briefly, the Dutch pretexts for imposing their regulations and restrictions on trade of the Republic may be summarized as follows: first, prevention of imports of arms and other military stores; secondly, prevention of exports of goods which the Dutch claim are owned by foreign estates; and thirdly, protection of Indonesian nationals from exploitation.

néésie, bien que, à l'une de nos précédentes séances [328ème séance], le représentant des Pays-Bas ait déclaré que le blocus n'était qu'un refrain de propagande de la République.

Je dirai en passant que, depuis la publication du rapport de la Commission des bons offices sur le blocus, le Gouvernement néerlandais a jugé bon de publier et de faire distribuer aux membres du Conseil de sécurité deux longs documents contenant ses observations sur ce rapport. Ce me semble être là une bien extraordinaire façon de procéder à l'égard d'un rapport de la Commission des bons offices. Songez que, tout d'abord, ce rapport a été établi d'après des éléments d'information fournis par les deux délégations en Indonésie. Le projet de rapport, une fois établi par la Commission des bons offices, a été soumis aux deux délégations aux fins d'observations. C'est vraiment, de la part du Gouvernement des Pays-Bas, une étrange façon d'agir que de présenter de nouvelles remarques sur un rapport que sa délégation en Indonésie a déjà examiné, et d'y introduire des observations si prétentieuses qu'elles semblent mettre en doute que la Commission des bons offices soit à même de se rendre compte par elle-même de la situation. Cette attitude ne contribue guère, à mon avis, à maintenir le prestige de la Commission des bons offices. Mon Gouvernement a une foi suffisante en la compétence et l'intégrité de la Commission des bons offices pour accepter que ce rapport soit présenté au Conseil de sécurité sans y annexer une nouvelle série d'observations.

Examinons maintenant le rapport de la Commission sur le blocus néerlandais [S/919]. Il est maintenant nettement établi que le rapport de la Commission des bons offices au Conseil de sécurité sur les restrictions au commerce avec l'Indonésie et les raisons du retard dans l'application de l'article 6 de l'Accord de trêve, est venu prouver le bien-fondé des déclarations que j'avais faites à des séances précédentes [326ème et 329ème séances] du Conseil de sécurité au sujet du blocus néerlandais.

Le rapport contient un exposé de faits sur la situation intenable dans laquelle nous nous trouvons en ce moment. Je me bornerai donc à des observations sur les questions de principe.

Le blocus et le système de troc imposés par les Pays-Bas ont eu pour effet général de compromettre gravement la prospérité et le développement économique des territoires républicains. L'attitude des Pays-Bas en cette importante question a contribué à créer autour de ces négociations une atmosphère de méfiance et de mauvais vouloir de plus en plus marqués.

Les prétextes invoqués par les Pays-Bas pour imposer leurs réglementations et leurs restrictions au commerce de la République d'Indonésie peuvent se résumer ainsi: premièrement, interdiction d'importer des armes et autres fournitures militaires; deuxièmement, interdiction d'exporter des produits qui, selon eux, proviennent de propriétés appartenant à des étrangers; troisièmement, protection des sujets indonésiens contre l'exploitation.

Let us start with the third point. The imposition of the blockade and the barter system for the presumed purpose of protecting our people from exploitation is one of the most indefensible and malicious practices which could be conceived. Instead of protecting our nationals from exploitation, the Dutch regulations have exactly the opposite effect. The present Dutch system operates to restrict severely trade between Republican territories and the outside world. It rules out efficient and well-established traders. What trade is carried on is by what the Dutch are pleased to call "smuggling"; or else, if it is carried on in compliance with the Dutch regulations, it involves the merchants' paying graft to Dutch officials up and down the line. This is what the Dutch call legal trade. These merchants who are willing to pay graft to the Dutch or to engage in "smuggling" insist on very wide margins of profit because of the risks involved.

If the blockade and the present barter system did not exist, our Government could and would exercise trade and currency exchange controls which would truly assure to our nationals reasonable returns for their products. In the present circumstances, such control by the Republic is rendered impossible.

The Netherlands delegation has commented that its aim is "to ensure a fair balance between the value of exports from, and the value of imports into, Republican ports, so as to stop the economic drainage by foreign traders" [S/926]. But I should like to submit that this statement loses all its meaning when one puts the Dutch regulations on barter against the background of Decree No. 22 of the Dutch Lieutenant Governor-General, dated 28 January 1947. I have stated previously [329th meeting] that the primary purpose underlying the aforementioned Decree is to bring Republican trade completely under Dutch control. The report of the Committee of Good Offices which we have before us, in fact, substantiates my statements when it says in paragraph 15: "Thus this measure makes possible an almost complete prohibition of imports into Republican-held territories of equipment and supplies for transportation and rehabilitation." Further on in the same paragraph we read: "Information available to the Committee indicates that there have been no imports of reconstruction goods or transportation equipment into the Republic" [S/919]. We call this a blockade.

The Dutch have tried in their observations and comments with regard to the Committee of Good Offices' report to create the impression that the difficulties encountered by the Republic existed primarily because the Republican Government had been unable to surmount them owing to lack of proper administration, lack of credit and lack of authority. I do not claim, and I have never claimed, that our administration is a perfect one.

Examinons d'abord ce dernier point. Le blocus et le système de troc imposés par le Gouvernement néerlandais pour protéger, nous dit-on, notre peuple contre une exploitation est l'un des procédés les moins défendables qui se puisse concevoir, et où l'intention de nuire est la plus manifeste. Au lieu de protéger nos nationaux contre l'exploitation, la réglementation établie par les Pays-Bas a exactement l'effet contraire. Le système néerlandais actuel a pour résultat de restreindre considérablement le commerce entre les territoires républicains et le monde extérieur. Il frappe d'exclusive les négociants capables au commerce bien établi. Le seul commerce qui se fasse doit recourir à des méthodes que les Néerlandais désignent du nom de "contrebande"; pour se livrer au commerce en se pliant à la réglementation établie par les Pays-Bas, il faut verser des pots-de-vin aux fonctionnaires néerlandais du haut en bas de l'échelle. Voilà ce que les Néerlandais appellent le commerce légitime. Les commerçants qui acceptent de payer des pots-de-vin aux Néerlandais ou pratiquent la "contrebande" exigent de très grosses marges de bénéfice en raison des risques à courir.

Si le blocus et le système actuel de troc n'existaient pas, notre Gouvernement exercerait — il serait en mesure de le faire — un contrôle sur le commerce et les échanges qui garantirait réellement à nos nationaux un bénéfice raisonnable dans la vente de leurs produits. Les circonstances actuelles font qu'il est impossible à la République d'exercer un tel contrôle.

La délégation des Pays-Bas a fait observer que son but est d'"assurer l'équilibre entre la valeur des exportations originaires de ports républicains et celle des importations à destination de ces ports, de façon à mettre un terme à l'exploitation économique par des négociants étrangers" [S/926]. Mais je tiens à dire que cette déclaration perd toute sa signification si l'on rapproche la réglementation néerlandaise sur le troc du Décret No 22 du Lieutenant-Gouverneur général des Pays-Bas, en date du 28 janvier 1947. J'ai déjà dit [329^{ème} séance] que le but essentiel du décret en question est de placer le commerce républicain sous le contrôle total du Gouvernement des Pays-Bas. Le rapport de la Commission des bons offices que nous avons sous les yeux vient, en fait, à l'appui de mes déclarations. Il est dit, en effet, au paragraphe 15 de ce document: "Ainsi, ces mesures rendent possible l'interdiction à peu près complète de l'importation, en territoire républicain, de matériel et de fournitures pour les transports et le relèvement économique" [S/919]. Chez nous, cela s'appelle un blocus.

Dans leurs observations et commentaires sur le rapport de la Commission des bons offices, les Néerlandais cherchent à donner l'impression que les difficultés que rencontrent les Républicains subsistent essentiellement du fait que le Gouvernement républicain n'a pu les surmonter, en raison des insuffisances de son administration et de son manque de crédit et d'autorité. Je ne prétends pas, et n'ai jamais prétendu, que notre

But I submit that when, after having endured three years of ruthless Japanese occupation during which we were robbed of almost everything in the way of daily necessities as well as of reconstruction goods, we came to the point where we wanted to start with the immense task of relief, rehabilitation and construction, this was made completely impossible by the very regulations which the Dutch claimed were imposed for "the interests of the native". As is only too common with the Dutch, here again they have placed cause and consequence in reverse order.

Furthermore, I have previously stated [329th meeting] that the barter system which the Dutch imposed is in its present form cumbersome, slow and wasteful. It has absolutely no place in any undertaking of any size. The Dutch authorities require that ships engaging in trade through the Republican territories must move through Dutch-controlled ports. Also they require that goods moving in and out of Republican territory shall be evaluated by Dutch authorities. These valuations are arbitrary and impose losses upon those who are engaged in normal trade. Prices fluctuate, and advance commitments are not taken into account by the Dutch authorities. This naturally discourages exporters and importers. Furthermore, there are the serious delays which have been encountered by the shippers at the Dutch ports. The result is that often the demurrage charges have brought severe losses to the traders. The Dutch have tried to create the impression that such delays occur not in Dutch ports, but in Republican ports instead. This, too, is a deliberate distortion of the facts. To substantiate our position, I want to mention only one instance out of the innumerable instances of delay caused by Dutch practices.

On 15 July 1948, the Singapore Chinese Importers and Exporters Association submitted a formal protest both to the Dutch Consul-General in Singapore and to the Secretary of Economic Affairs of Singapore about the long delays caused by Dutch practices in the Dutch-controlled harbour of Tandjong Pinang. The formal protest states that:

"Vessels have been lying idle at this port for as long as fourteen and fifteen days before examination formalities are completed by the Dutch authorities at Tandjong Pinang. Such delay caused considerable heavy losses on trading deals, because crews of these vessels while at sea have to be fed and paid, even though idle. In the case of several ships the degree of loss by this means cannot even be covered by the profits accruing from the consignment, and merchants have to pay the deficit from their own pockets.

"Such a situation inevitably lends credence to the criticism of Dutch blockade regulations and

administration soit parfaite. Mais je considère que, étant arrivés, après trois années d'une occupation japonaise sans merci, au cours de laquelle nous avons été dépouillés de presque tous les produits de première nécessité et matières premières essentielles à la reconstruction, étant arrivés, dis-je, au moment où nous aurions voulu entreprendre la tâche immense d'assistance, de relèvement et de reconstruction qui s'imposait, nous n'avons rien pu faire, à cause précisément de la réglementation que les Pays-Bas prétendent avoir imposée dans "l'intérêt des Indonésiens". Comme ils le font trop souvent, les Néerlandais ont, une fois de plus, pris l'effet pour la cause.

De plus, j'ai déjà indiqué [329ème séance] que le système de troc que les Néerlandais ont imposé est, sous sa forme actuelle, une source de gêne, de lenteur et de gaspillage. Aucune entreprise, quelle que soit son importance, ne peut s'y adapter. Les autorités néerlandaises exigent que les bateaux qui transportent des marchandises entre les territoires républicains passent par des ports sous contrôle néerlandais. Elles exigent, en outre, que la valeur des marchandises à destination ou en provenance de territoires républicains soit estimée par les autorités néerlandaises. Ces estimations sont arbitraires et se traduisent par des pertes pour ceux qui se livrent à des transactions régulières. Les prix subissent des fluctuations et les autorités néerlandaises ne tiennent aucun compte des engagements pris à l'avance. Cela décourage naturellement aussi bien les exportateurs que les importateurs. Les expéditeurs ont encore à compter avec de sérieux retards dans les ports néerlandais. De ce fait, les indemnités de surestaries ont souvent occasionné aux commerçants des pertes sensibles. Les Néerlandais essayent de faire croire que ces retards ne se produisent pas dans les ports néerlandais, mais bien dans les ports républicains. C'est là encore déformer délibérément la vérité. Je ne citerai, à l'appui de mes dires, qu'un exemple entre mille des innombrables retards entraînés par la façon de procéder des Néerlandais.

Le 15 juillet 1948, l'Association des importateurs et exportateurs chinois de Singapour a présenté une protestation formelle au Conseil général des Pays-Bas à Singapour et au Secrétaire des affaires économiques de Singapour, au sujet des longs retards causés par les façons de procéder des Néerlandais dans le port de Tandjoeng Pinang sous contrôle néerlandais. On lit dans cette protestation que:

"Des bâtiments sont restés immobilisés dans ce port jusqu'à quatorze ou quinze jours avant que les autorités des Pays-Bas à Tandjoeng Pinang aient terminé les formalités d'inspection. Un tel retard entraîne des pertes extrêmement élevées dans les transactions commerciales, car les équipages embarqués doivent être nourris et payés, même s'ils ne font rien. Pour plusieurs des bâtiments, le prix du transport ne suffit même pas à couvrir le montant des pertes subies de ce fait, et les commerçants doivent payer le déficit de leur poche.

"On comprend alors les critiques lancées contre la réglementation néerlandaise qui cause

the alleged strangulation of trade between Singapore and Republican ports . . .”

Let us now look into the other two pretexts which the Dutch use for imposing their blockade: the prevention of imports of military goods and the prevention of exports of so-called foreign-owned estate produce.

I submitted in a previous statement [329th meeting], and I again submit, that what is to be regarded as a military item or semi-military goods is arbitrarily determined by the Dutch at their sole discretion. For instance, typewriters cannot be imported into Republican areas because they are regarded as military or semi-military articles. It has been explained that communications are essential for military purposes and therefore typewriters must be excluded. The same reasoning has even been held to apply to paper imports and other everyday essentials and non-essentials. I refer again to paragraph 15 (a) of the Committee of Good Offices' report [S/919], which substantiates my position.

With regard to exports of so-called estate products, I also submitted in a previous statement that the distinction between foreign estate and native produce is often unworkable. Now I find in the Committee of Good Offices' report that the Dutch themselves substantiate my position in almost the same wording as I did here in my speech of 6 July 1948 [329th meeting].

In paragraph 22 of the Committee of Good Offices' report [S/919] reference is made to a statement of the Netherlands delegation on “the impossibility of distinguishing between sugar from native-owned and foreign-owned estates”.

An objective appraisal of the entire blockade and the present barter system cannot fail to lead to the conclusion that the blockade is primarily designed to strangle the Republic. It is a clear violation of article 6 of the Truce Agreement. Its effects are the exact opposite of those which are claimed for it by the Dutch. Until these regulations are removed, our nationals will suffer unduly and unnecessarily. The world will not receive the critical and essential materials which can be supplied in increasing quantities by Indonesia. Furthermore, the atmosphere required for fair negotiations carried on in a spirit of good will cannot possibly prevail under such ill-conceived and ill-operated regulations. The United Nations must look behind the expressed intentions of the Netherlands Government and take cognizance of the destructive ulterior objectives of those regula-

ce blocus; on comprend le reproche adressé aux Néerlandais de paralyser le commerce entre Singapour et les ports républicains. . .”

Examinons maintenant les deux autres prétextes invoqués par les Néerlandais pour imposer leur blocus: leur désir d'empêcher l'importation de fournitures militaires et l'exportation de ce qu'ils appellent les produits provenant de propriétés appartenant à des étrangers.

J'ai déjà dit [329ème séance] et je répète, que les Néerlandais déterminent à leur gré ce qui doit être considéré comme fournitures militaires ou semi-militaires. Par exemple, ils considèrent les machines à écrire comme des fournitures militaires ou semi-militaires et en interdisent l'importation dans les territoires républicains. On a fait valoir que les communications sont d'importance essentielle au point de vue militaire et qu'il faut donc interdire l'importation des machines à écrire. On a même prétendu que ce genre de raisonnement s'appliquait aux importations de papier ou d'autres articles d'usage courant, qu'ils soient ou non de première nécessité. Là encore, je vous renvoie au paragraphe 15 (a) du rapport de la Commission des bons offices [S/919] qui vient à l'appui de ma thèse.

En ce qui concerne les exportations de ce qu'on appelle les produits provenant de propriétés appartenant à des étrangers, j'ai déjà dit que, bien souvent, on ne pouvait, en pratique, faire de distinction entre les produits de propriétés appartenant à des étrangers et les produits indigènes. Je vois maintenant, dans le rapport de la Commission des bons offices, que le Gouvernement des Pays-Bas lui-même apporte des arguments à l'appui de ma thèse, en reprenant presque littéralement les termes de ma déclaration du 6 juillet 1948 [329ème séance].

Au paragraphe 22 du rapport de la Commission des bons offices [S/919], il est question d'une déclaration de la délégation des Pays-Bas sur l'“impossibilité de distinguer entre le sucre produit dans des propriétés indigènes et le sucre produit dans des propriétés appartenant à des étrangers”.

Si l'on examine objectivement l'ensemble des mesures de blocus et le système de troc actuel, on ne peut manquer de conclure que le blocus a essentiellement pour but de paralyser l'activité de la République. Il y a là violation nette de l'article 6 de l'Accord de trêve. Cette réglementation a pour effet exactement le contraire de ce que prétendent les Néerlandais. Tant qu'elle ne sera pas supprimée, nos nationaux en souffriront, sans nécessité, les fâcheuses conséquences. Le monde ne recevra pas les matières premières essentielles — dont il a un besoin si urgent — que l'Indonésie peut produire en quantités croissantes. En outre, tant qu'existera une réglementation aussi mal conçue et aussi mal appliquée, on ne pourra jamais créer l'atmosphère favorable à des négociations menées suivant la justice et dans un esprit de bonne volonté. L'Organisation

tions. I request the Security Council to take action against these restrictions.

I should like to turn now to the statement made in the final paragraph of the latest cable from the Committee of Good Offices, dated 23 July 1948 [S/918] in which the Committee suggests that one party or the other come forward with a complete and concrete programme for the establishment of a United States of Indonesia, based upon substantial concessions to the point of view of the other party. It would seem that such a programme would need to deal at least with the entire range of issues covered by the Australian-United States proposals.

Our delegation has already come forward with its programme in which are embodied our concessions. We have made the Australian-United States proposals our programme. These proposals are in fact a compromise between the views of the Netherlands and the Indonesian delegations. We have indicated our agreement with those proposals, and in so doing we have made considerable concessions.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): I propose to take up the two points which Mr. Palar has just discussed, in the same order, and I want to begin by saying that, frankly, we are somewhat surprised at the decision of the Republican Government to call off the political talks. But it is not clear to us what possible basis or reason there can be for this decision. When, as a result of a serious indiscretion — the second of its kind — we found it necessary to suspend these discussions for a very short time, we showed by our actions that we were eager to end the brief interval as quickly as circumstances warranted, and it was a matter of a day or two. The Republic now seems to confront us with an indefinite suspension. But why? I made it clear on 1 July [328th meeting] why, temporarily, and much to our regret, little progress could be expected. This was not due to any unwillingness on our part to proceed with the negotiations. It was solely the inevitable result of extraneous circumstances. As I then said, first of all, we at that time were about to have general elections in the Netherlands, as a result of which the Government has since resigned, so that a new cabinet has to be formed. This, I am confident, will very soon be completed, and so far as we are concerned, the road will then be clear to that final success we are anxious to obtain.

The second reason, equally independent of our free will, why little progress could be expected for the time being, was the fact that owing to reasons of health which unfortunately were only too real, the United States representative on the Com-

des Nations Unies doit voir ce que cachent les intentions exprimées par le Gouvernement des Pays-Bas et discerner le but destructeur que vise, en fin de compte, cette réglementation. Je demande au Conseil de sécurité d'agir pour faire disparaître ces restrictions.

Je parlerai maintenant de la déclaration contenue dans le paragraphe final du dernier télégramme, en date du 23 juillet 1948, qui ait été reçu de la Commission des bons offices [S/918], et dans lequel la Commission suggère que l'une ou l'autre des parties présente un plan complet et concret, qui ferait d'importantes concessions pour tenir compte du point de vue de l'autre partie, en vue de la création des Etats-Unis d'Indonésie. Il semble qu'un tel plan devrait traiter pour le moins de toutes les questions envisagées dans les propositions de l'Australie et des Etats-Unis.

Notre délégation a déjà soumis le plan où sont indiquées nos concessions. Nous avons fait nôtres les propositions de l'Australie et des Etats-Unis. Ces propositions sont, en fait, un compromis entre les vues des délégations des Pays-Bas et de l'Indonésie. Nous avons indiqué que nous acceptions ces propositions et, en les acceptant, nous avons fait des concessions importantes.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Je me propose de reprendre dans le même ordre les deux points que M. Palar vient de discuter, et je commencerai par dire que, franchement, nous sommes un peu étonnés de la décision prise par le Gouvernement républicain de suspendre les conversations politiques. Notre délégation ne voit pas très bien quel peut être le motif d'une telle décision. Lorsque, à la suite d'une grave indiscretion — la seconde de ce genre — nous avons jugé nécessaire de suspendre ces discussions pendant une très courte période, nous avons montré, par notre façon d'agir, que nous tenions à ce qu'elles reprennent aussitôt que la situation le permettrait; c'était l'affaire d'un ou deux jours. La République d'Indonésie semble maintenant nous imposer une suspension indéfinie. Pourquoi? J'ai bien précisé, le 1er juillet [328ème séance], pourquoi nous ne pouvions guère, à ce moment, et à notre vif regret, nous attendre à un progrès. Non pas qu'il y ait eu mauvaise volonté de notre part à poursuivre les négociations. La situation n'était que le résultat inévitable de circonstances étrangères à la question. Tout d'abord, comme je l'ai dit à l'époque, des élections générales allaient avoir lieu aux Pays-Bas; elles ont eu pour résultat la démission du Gouvernement et il faut former un nouveau cabinet. Celui-ci, j'en suis persuadé, sera très prochainement constitué, et, en ce qui nous concerne, il n'y aura alors plus d'obstacle au succès des négociations dont nous désirons vivement la réussite.

La seconde raison, indépendante elle aussi de notre volonté — pour laquelle on ne peut attendre, pour l'instant, de progrès sensible de la situation — est que, pour des raisons de santé qui n'étaient malheureusement que trop

mittee of Good Offices had to resign. A new representative for the United States has now been designated, and will, I understand, leave for Java today. On arrival there he will, of course, get in touch with the Republican Government, just as on his way there he will take up contact with the Netherlands Government. Thereupon, the work of the Committee of Good Offices can, so far as we are concerned, be resumed at once, and we shall be ready to further it with every means at our command.

It strikes us as somewhat strange that at a moment when everybody knows that, because of circumstances independent of anybody's good will, there simply can be no progress for the time being, the Republic calls off the political talks. This, to us, does not seem to make sense: you can only call off something that is in being. This action consequently seems to us to lack basis.

Why, then, do they take it? Is it merely an excess of ill humour? Or is there more in it? Should we see it as a new manifestation of what we are reluctantly forced to regard as a desire to create an impossible situation? We saw that, after agreement on sea-going traffic had been reached in principle in a committee, the Republican Government rejected that agreement. We saw that the Republican Government, through its delegation, placed obstacles in the way of continued conversations on non-political subjects. If required, I am ready to give instances of this attitude. We have noted, of late, increasing terroristic action in Java outside Republican-held territory. Surely this is playing for very high stakes, and in doing so the Republic incurs a heavy responsibility. I can only repeat that we, on our part, not only will not place any avoidable obstacle in the path of agreement or of the continued activity of the Committee of Good Offices, but will promote its work to the best of our ability. If there is a possibility of agreement through a United Nations agency, it is through the Committee of Good Offices. We do not see that our duties under the Charter and our view of what is right call for anything else. To us, the Committee of Good Offices is and will remain the *ne plus ultra*.

There is only one more point for me to mention. In certain quarters, the opinion appears to prevail that in this matter the Netherlands is a sort of Santa Claus, who, if he is sufficiently generous, can settle this matter quite easily. Well, that just is not so. I think all are agreed that what is needed is a *workable* solution, a solution, that is, which takes due care of all legitimate elements that have a right to be taken into account. I think — and the papers we have placed before the Committee of Good Offices bear that out — that we have been, and are, very generous. But our liberality has certain limits: the limits — retog-

valables, le représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices a dû se démettre de ses fonctions. Les Etats-Unis ont désigné un nouveau représentant qui, je crois savoir, va partir aujourd'hui pour Java. A son arrivée, il se mettra naturellement en rapport avec le Gouvernement de la République, après s'être arrêté en cours de route pour prendre contact avec le Gouvernement des Pays-Bas. Donc, en ce qui nous concerne, la Commission des bons offices pourra reprendre aussitôt ses travaux, et nous sommes tout disposés à la seconder par tous les moyens en notre pouvoir.

Il me paraît curieux que, à un moment où tout le monde sait que, par suite de circonstances indépendantes de la bonne volonté de quiconque, on ne peut réaliser absolument aucun progrès, la République interrompe les conversations politiques. Je ne comprends pas. On ne peut interrompre qu'une opération en cours. Il me semble que ce n'est pas là agir à bon escient.

Pourquoi donc les Républicains agissent-ils ainsi? Est-ce un simple mouvement de mauvaise humeur? Ou faut-il y voir davantage? Faut-il y voir une nouvelle preuve de ce que nous sommes obligés de considérer, à notre grand regret, comme le désir de créer une situation impossible? Après qu'on eût réalisé, au sein d'un comité, un accord de principe sur le trafic maritime, nous avons vu le Gouvernement républicain rejeter cet accord. Nous avons vu le Gouvernement républicain, par l'intermédiaire de sa délégation, soulever des obstacles pour empêcher les conversations non politiques de se poursuivre. Je suis prêt, s'il le faut, à donner des exemples. Nous avons récemment constaté une recrudescence de l'action terroriste à Java, en dehors du territoire occupé par les Républicains. C'est certes là jouer gros jeu, et la République prend ainsi une lourde responsabilité. Je puis seulement répéter que, pour notre part, non seulement nous ne mettrons aucun obstacle, si nous pouvons éviter de le faire, à la réalisation d'un accord, ni nous opposerons à ce que la Commission des bons offices poursuive son activité, mais nous la seconderons de toutes nos forces dans sa tâche. S'il existe une possibilité d'accord par l'entremise d'une institution de l'Organisation des Nations Unies, ce ne peut être que par un recours à la Commission des bons offices. Nos obligations aux termes de la Charte, et notre sens de la justice n'exigent rien d'autre. Pour nous, le recours à la Commission des bons offices est, et restera, la meilleure chance de solution.

Il ne me reste à parler que d'une seule question. On paraît croire, dans certains milieux, que les Pays-Bas sont une sorte de Père Noël qui, s'il se montre assez généreux, peut très facilement régler cette affaire. Ce n'est tout simplement pas le cas. Je pense que nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'une solution applicable, c'est-à-dire d'une solution qui fasse entrer en ligne de compte, comme il sied, tous les éléments qui doivent être pris en considération. Je pense que nous avons été et sommes encore très généreux, et les documents que nous avons soumis à la Commission des bons offices en font foi. Mais

nized I believe, by the Committee of Good Offices — which not we, but the facts of the case, impose upon everybody who endeavours to devise a good, workable and durable solution. In view of comments I hear and read from time to time, and in view of Republican tendencies to impute everything to our so-called conservatism, I think it is necessary that this should be clearly said.

However this may be, I do not believe that there is any reason to take the present interlude in an even mildly tragic sense. On 23 July, the Associated Press reported that the Minister of Information of the Republic had stated that day that "the Republic was willing to resume political discussions as soon as a 'reasonable basis' could be found". With the help of the Committee of Good Offices, we hope to find that reasonable basis, and I should like to think that the Republic shares that hope.

So much for the interruptions of the political talks. I now come to what has been called, here and elsewhere, our famous blockade.

In times like the present, when many people honestly consider that there are areas where the maintenance of international peace and security is in some danger, it must strike them as odd that there are whole days when the Security Council is very busy with the Indonesian question, a question which does not present the slightest danger to the maintenance of international peace and the substance of which therefore is outside the Council's bailiwick. If, nevertheless, I again want to say a word about it, this is simply in order to continue to make it clear that, should the Council go into the substance of this question, it would be going *ultra vires*.

The same people to whom I referred just now must, I feel sure, be even more surprised to see that, of all blockades, this Council is discussing, not Berlin, and not Hyderabad, but an alleged blockade in Indonesia which is no blockade at all.

We have been accused so often by the Republic of carrying out a blockade in Indonesia that I must ask the Council's indulgence to show that certain measures which we have taken in Indonesia do not constitute a blockade.

What is the purpose of a blockade? It would avail me little if I gave my own views — they would be discounted as a purely personal interpretation. I therefore have to rely on authorities, even at the risk of seeming tediously academic, as I want to present an objective and irrefutable opinion. In that way, at least, I need not fear contradiction.

The textbooks contain many definitions of what conditions must be fulfilled if a blockade is to be recognized as being a blockade, with all

notre libéralité a des limites: des limites que la Commission des bons offices a reconnues, je crois, des limites que nous n'avons pas fixées nous-mêmes, mais que les faits de la cause imposent à quiconque cherche une bonne solution, une solution durable et applicable. En raison des commentaires qu'il m'est donné de lire ou d'entendre de temps à autre, et en raison de la tendance qu'ont les Républicains de mettre tout au compte de notre prétendu conservatisme, je pense que cette mise au point était nécessaire.

Quoi qu'il en soit, je ne pense pas qu'il y ait aucune raison de prendre le moins du monde au tragique cette sorte d'entr'acte. Le 23 juillet, l'*Associated Press* a rapporté que le Ministère de l'information de la République avait déclaré le même jour: "la République est prête à reprendre les délibérations politiques dès qu'on aura trouvé une 'base raisonnable'". Avec l'aide de la Commission des bons offices, nous espérons trouver cette base raisonnable et j'aime à croire que la République partage notre espoir.

Voilà pour la question de l'interruption des entretiens politiques. J'en viens maintenant à ce que l'on a appelé, ici et en d'autres lieux, notre fameux blocus.

A l'époque où nous vivons, bien des gens qui estiment, de bonne foi, qu'il est des régions où le maintien de la paix et de la sécurité internationales court un certain danger, doivent trouver étrange que le Conseil de sécurité passe des journées entières à s'occuper de la question indonésienne, une question qui ne présente pas le moindre danger pour le maintien de la paix internationale et qui, de ce fait, par sa nature même, n'entre pas dans les attributions du Conseil. Si néanmoins, je désire revenir brièvement sur cette question, c'est simplement pour bien préciser encore que si le Conseil décidait d'examiner le fond de cette question, il irait au delà de sa compétence.

Les gens dont je viens de parler doivent, j'en suis persuadé, être encore plus surpris de constater que, lorsque le Conseil discute de blocus, ce n'est pas de celui de Berlin ou de Hyderabad qu'il est question, mais d'un prétendu blocus en Indonésie, blocus qui n'en est pas un.

Nous avons été si souvent accusés par la République de faire le blocus de l'Indonésie que je dois demander au Conseil de me permettre de montrer que certaines mesures que nous avons prises en Indonésie ne constituent pas un blocus.

Quel est le but d'un blocus? Il ne servirait guère d'exposer mes vues personnelles, car il en serait fait peu de cas. On dirait en effet qu'il s'agit d'une interprétation toute personnelle. Je dois donc m'appuyer sur des autorités — même au risque de paraître pédant et ennuyeux — car je tiens à présenter une opinion objective et irrefutable. Là, du moins, je n'ai pas à craindre la contradiction.

Les manuels contiennent de nombreuses définitions des conditions à remplir pour qu'un blocus soit reconnu comme tel, avec toutes les

the consequences devolving therefrom, but I did not succeed in finding much attempt at definition of its purpose. Apparently, that purpose is considered self-evident. Nevertheless, some authors are more specific than others. Phillimore, for instance, in his well-known *Commentaries on International Law*, helps us to arrive at a correct conclusion by stating that:

"... the object of a blockade is to prevent exports as well as imports, and to cut off all communication of commerce with the blockaded place".

I repeat these last words: "to cut off all communication of commerce with the blockaded place". This is in accordance with eminent judicial authority. In the case of *De Vrouw Judith*, that famous British judge, Sir William Scott, had said half a century earlier that a blockade is:

"... a sort of circumvallation round a place, by which all foreign connection and correspondence is, as far as human force can effect it, to be entirely cut off. It is intended to suspend the entire commerce of that place".

I repeat: "... the entire commerce of that place". This definition was relied upon in the case of the *Adula*, when the Supreme Court of the United States quoted it in 1900. I know of no writer or court decision in any country showing, explicitly or implicitly, any departure from these definitions of the purpose of a blockade, which moreover seems clear enough in itself: a blockade is an attempt to block, i.e. to cut off entirely, to deny both ingress and egress.

With my apologies for this seemingly academic discussion, I shall now refer to the facts of the case.

Let us now consider, against so authoritative a background, the measures of which, in its propaganda, the Republic of Indonesia complains as constituting a blockade of the Republic.

Are these measures aimed at the Republic? No. In so far as they refer to sea-going traffic, they are in force throughout Indonesia.

Do these measures aim at cutting off all communication of commerce with, or of, the Republic? Quite obviously not. Commerce of, or with, the Republic is merely subject to a routing and licensing system; but it is not cut off, and the aim is to promote legitimate trade. Transportation of, and dealings in many commodities, including medical supplies, are not even subject to licence.

We have already mentioned, on a previous occasion [328th meeting] that in March 1948, for instance, 175 vessels called at Republican ports on the west and east coasts of Sumatra alone with the full consent of Her Majesty's Government, and not at all as blockade-runners. I gave you the other day even more striking figures in a

conséquences qui en découlent, mais j'ai constaté qu'on n'y avait guère essayé d'en définir le but. Apparemment, on le considère comme évident en soi. Néanmoins, certains auteurs sont plus précis que d'autres. Phillimore, par exemple, dans ses célèbres *Commentaires sur le droit international*, nous aide à arriver à une conclusion exacte en indiquant que:

"... l'objet d'un blocus est d'empêcher les exportations aussi bien que les importations, et de couper toutes les communications commerciales avec le lieu soumis au blocus."

Je répète: "couper toutes les communications commerciales avec le lieu soumis au blocus". Cette définition est conforme à l'opinion d'éminentes autorités de la jurisprudence. Dans l'affaire de *De Vrouw Judith*, le fameux juge anglais, Sir William Scott, avait dit, cinquante ans auparavant, qu'un blocus est:

"... une sorte de circonvallation entourant un lieu, qui doit permettre de couper entièrement toutes relations et toute correspondance avec l'étranger, dans la mesure des forces humaines. Il a pour but de suspendre tout le commerce de ce lieu."

Je répète: "tout le commerce de ce lieu". La Cour Suprême des Etats-Unis s'est appuyée sur cette définition dans l'affaire de l'*Adula*, en 1900. Je ne connais pas d'auteur ni de décision d'aucun tribunal dans aucun pays qui se soit écarté, explicitement ou implicitement, de ces définitions du but d'un blocus, qui paraissent d'ailleurs assez claires en elles-mêmes: un blocus est une tentative pour bloquer, c'est-à-dire pour couper complètement, pour empêcher les sorties et les entrées.

En m'excusant de cet exposé d'allure livresque, j'en viendrai maintenant aux faits de la cause.

Au regard de telles autorités, examinons maintenant les mesures dont se plaint la République d'Indonésie qui allègue, dans sa propagande, qu'elles constituent un blocus.

Ces mesures sont-elles dirigées contre la République? Non. Pour autant qu'il s'agit du trafic maritime, elles sont en vigueur dans toute l'Indonésie.

Ces mesures visent-elles à interrompre tout commerce à destination ou en provenance de la République? Il est parfaitement évident que non. Le commerce à destination ou en provenance de la République est simplement assujéti à un système de licence et d'acheminement; mais il ne s'est pas interrompu et le but poursuivi est de favoriser le commerce légitime. Pour les transactions portant sur bien des produits — dont les fournitures médicales — ainsi que pour leur transport, il n'est même pas exigé de licence.

J'ai déjà signalé [328ème séance] que, en mars 1948 par exemple, 175 navires ont fait escale dans des ports républicains, rien que sur les côtes occidentale et orientale de Sumatra, avec le plein accord du Gouvernement de Sa Majesté, et non pas en forçant le blocus. Je vous ai donné l'autre jour, dans un mémorandum envoyé aux

memorandum sent to members of the Council on Monday night. If you wish to be fair — and no doubt you wish to be fair — then compare us to that public authority which issues driving licences and regulates, but does not suppress, traffic. I repeat that these measures do not aim at suspending the entire commerce of the Republic. We have given here on 1 July [328th meeting] a summary of all that may be freely imported into, or exported from, the Republic subject only to licence; and that is, in one word, all legitimate commerce — legitimate, that is, not merely from the point of view of Netherlands interests, but also from a point of view of public morality.

What, in fact, gave rise to our taking these routing and licensing measures?

It is an undeniable fact that previously, produce and factory equipment belonging to Dutch, American, British, French, Italian and other interests left the country on an enormous scale, if not with the active support, then, I regret to say, with the connivance or condonation of the Republic, whose Government hoped thus to gain some foreign exchange. This was nothing else but looted or stolen property, property taken away without the consent of the rightful owners, and to their detriment. If it had been sold at market rates, at least the Indonesian economy would have benefited in so far as the proceeds did not come into the possession of unscrupulous profiteers. But that was not what happened. This merchandise was sold for true smuggler's prices, far below the full market rates, with the result that the national economy of Indonesia suffered corresponding losses in value and in foreign exchange. It goes without saying that the carrying off of such capital goods as factory equipment threatened inevitable ruin to large numbers of the population who had found a livelihood in the looted plants. But the Republic proved to be too short-sighted to stop this stripping the country bare.

It is quite alarming, from the point of view of the future prosperity of Indonesia, to see how little sense of responsibility the Republic has shown in the economic field. It allowed capital goods such as factory equipment, easy enough to detect and to seize, to be exported wholesale. It carried out a wanton scorched-earth policy in the most reckless manner, without any regard for the interests of those millions whose future was thereby placed in jeopardy; that did not seem to bother the leaders of the Republic. Small wonder that the Committee of Good Offices has to state in its report that there is now a shortage of many commodities in the Republic. In this connexion, I wish to repeat what is clearly stated in the remarks [S/926] on the text of the Committee's report submitted to the Council two days ago; namely, that until three months ago, the Republic had never asked for our assistance or co-operation to import needed goods on any significant scale. Nor

membres du Conseil lundi soir, des chiffres encore plus frappants. Si le Conseil veut être impartial — comme j'en suis sûr — qu'il nous compare à l'autorité publique qui délivre les permis de conduire et n'interrompt pas la circulation, mais la réglemente. Je le répète, ces mesures ne visent pas à suspendre tout le commerce de la République. Le 1er juillet [328ème séance], nous avons donné une liste de tout ce qui peut être librement importé ou exporté par la République, sous la seule réserve d'une licence. C'est en somme tout le commerce légitime qui est ainsi autorisé, légitime, non pas simplement du point de vue des intérêts néerlandais, mais aussi du point de vue de la moralité publique.

En fait, qu'est-ce qui nous a amené à prendre ces mesures relatives à l'acheminement et aux licences?

Personne ne niera que, antérieurement, des produits et du matériel d'usine appartenant à des intérêts néerlandais, américains, britanniques, français, italiens et autres ont été exportés en quantités immenses, sinon avec le concours actif, du moins, j'ai le regret de le dire, avec la complicité ou la tolérance de la République, dont le Gouvernement espérait ainsi se procurer des devises étrangères. Il ne s'agissait en l'occurrence que de biens pillés ou volés, enlevés sans le consentement des propriétaires légitimes et à leur détriment. S'ils avaient été vendus au cours du marché, du moins l'économie indonésienne en aurait-elle bénéficié, car le produit des transactions ne serait pas tombé aux mains de profiteurs éhontés. Mais il en a été autrement. Ces marchandises ont été vendues à un véritable prix de contrebande, bien au-dessous des cours normaux, et il en est résulté que l'économie nationale de l'Indonésie a perdu, pour autant, des richesses et des devises étrangères. Il va sans dire que l'enlèvement de biens d'équipement tels que l'outillage d'usines risque de jeter irrévocablement dans la misère une grande partie de la population qui gagnait sa vie en travaillant dans les usines qui ont été pillées. Mais la République, poursuivant une politique à courte vue, n'a rien fait pour mettre un terme à cette mise en coupe réglée du pays.

Il est très alarmant pour la prospérité future de l'Indonésie de voir combien, dans le domaine économique, la République a montré peu de sens de ses responsabilités. Elle a laissé exporter en masse des biens d'équipement, comme l'outillage d'usine, assez faciles à découvrir et à saisir. Elle a poursuivi, sans retenue, sans réflexion, une politique de dévastation systématique, sans se soucier le moins du monde des intérêts de ces millions d'êtres dont l'avenir se trouvait ainsi compromis — mais ce n'est pas là ce qui paraît tracasser les dirigeants de la République. Rien d'étonnant que la Commission des bons offices doive signaler dans son rapport qu'il y a maintenant pénurie de beaucoup de produits essentiels dans les territoires républicains. A ce propos, je tiens à répéter ce qui est clairement exposé dans les observations sur le rapport de la Commission [S/926] qui ont été adressées au Conseil avant-hier, à savoir que, il y a trois mois encore, la

did it ask for co-operation to export, for the simple reason that, in spite of many and excellent possibilities, it had omitted, with characteristic negligence, to have anything substantial — except looted property — available for export.

Perhaps this is a result of the curious indifference of so many Indonesians to material advancement. There were many Chinese in Indonesia who, in spite of poor beginnings, became very wealthy. But by and large the Indonesians never seemed eager to grasp the same or better chances in the economic field. Their talents lie in other directions. Be that as it may, the fact remained.

In any case, the practices of looting and stripping the country obviously had to be counteracted in the interest of the country itself, and if the Republic was not going to do it, we were. We also had to stop the importation of war material, if armed conflict and armed infiltration were to end. That is why we put our routing and licensing system into force. No one bent on legitimate trade is prevented thereby from carrying it on. True, it does impose a certain amount of inconvenience. That is inevitable, but in the circumstances it cannot be said to cause unreasonable hardship. Such inconvenience as there is, is offset by the protection it affords to legitimate interests. I must reject Mr. Palar's gratuitous allegation that our officials in the Indies are corrupt. Those who know our civil service know better. I wish to mention in this connexion that we have offered the Republic the opportunity of having observers in the ports of control, a strange offer if corruption was rampant there.

That then is what the Government of the Republic ventures to call a blockade. I hope I have succeeded in convincing the Council that it is in no sense a blockade. But the word "blockade" has a nasty ring; it savours of strangulation. It therefore is eminently fit for use as propaganda to besmirch an opponent. I do not know how successful the Republican Government will be with this trick after the present debate. But however that may be, I do not begrudge it any success in that field. Those who stoop to these tricks condemn their own methods in the eyes of well-meaning people.

I have distributed to members of the Council, to the Secretariat and to my opponents certain written observations [S/926 and S/926/Add. 1] on this matter, which I trust will be accepted into the record.

République n'avait jamais encore demandé notre assistance ou notre concours pour importer, en quantités un tant soi peu appréciables, les marchandises dont elle avait besoin. Elle n'avait pas non plus demandé notre collaboration pour exporter, pour la simple raison que, en dépit des nombreuses et excellentes possibilités qui se présentaient, la République, avec une négligence bien caractéristique, ne s'était pas préoccupée d'avoir quoi que ce soit d'important à exporter, à l'exception de biens volés.

Peut-être est-ce là le résultat de la curieuse indifférence dont témoignent tant d'Indonésiens pour le progrès matériel. Il y avait en Indonésie de nombreux Chinois qui, très pauvres au début, sont devenus très riches. Mais, à tout prendre, les Indonésiens n'ont jamais semblé très désireux de profiter des mêmes occasions ou même d'occasions meilleures qui s'offraient à eux dans le domaine économique. Ils ont d'autres talents. Quoi qu'on en dise, le fait est là.

En tout cas, il fallait de toute évidence, dans l'intérêt du pays même, prendre des mesures contre ces habitudes de pillage et de dévastation. Nous étions prêts à le faire, si la République ne l'était pas. Il nous fallait aussi arrêter l'importation de matériel de guerre pour mettre un terme aux infiltrations de personnel combattant et aux conflits armés. Voilà pourquoi nous avons mis en vigueur notre système d'acheminement et de licences. Il n'empêche pas ceux qui se livrent à un commerce légitime de poursuivre ce commerce. Il est exact qu'il leur cause une certaine gêne. C'est inévitable, mais, dans l'occurrence, on ne peut dire qu'il crée des difficultés exagérées. La protection qu'il offre aux intérêts légitimes compense les inconvénients qu'il présente. Je ne puis admettre que M. Palar accuse gratuitement de corruption nos fonctionnaires des Indes néerlandaises. Ceux qui connaissent nos services administratifs sont mieux au courant. Je désire signaler à ce propos que nous avons offert à la République d'envoyer des observateurs dans les ports de contrôle — offre qui serait étrange si la corruption régnait dans ces ports.

Voilà donc ce que le Gouvernement de la République veut appeler un blocus. J'espère avoir réussi à convaincre les membres du Conseil que ce n'est un blocus en aucune façon. Ce mot "blocus" sonne mal; il évoque un étouffement. C'est bien le refrain de propagande qui convient pour salir la réputation d'un adversaire. Je ne sais quelle mesure de succès la manœuvre du Gouvernement de la République remportera encore après cette discussion. Quoiqu'il en soit, je ne lui envierai pas les succès qu'il pourrait s'assurer en ce domaine. Ceux qui s'abaissent jusqu'à recourir à utiliser de telles manœuvres se condamnent eux-mêmes aux yeux des gens animés de bonnes intentions.

J'ai fait remettre aux membres du Conseil, au Secrétariat, ainsi qu'à mes adversaires certaines observations sur la question [S/926 et S/926/Add.1]; j'espère qu'on acceptera d'en faire mention au procès-verbal.

On that understanding I shall not repeat these observations here at length. Let me only say that the statistics I have quoted therein, emanating from the authorities of the territory where the cause of the Republic has been shown considerable friendliness, show conclusively that the routing and licensing measures we have taken have not caused a decrease of Republican imports and exports. On the contrary.

Furthermore, it has been shown therein, conclusively I think, that these measures are compatible with the "Renville" principles — a point to which we attach great importance.

Thirdly, these observations make it clear that if economic conditions in the Republic continue to be unsatisfactory in spite of increased legitimate imports and exports, and in spite of exports of goods taken away from the rightful owners, this is not the result of our measures but of that bad administration, lack of authority and lack of credit on the part of the Republican Government to which I have already called attention.

Finally, I want to point out that as early as the beginning of 1947 we earnestly tried to find a solution in co-operation with the Republic, but that the Republic chose to adopt delaying tactics and we had to act alone. When recently we tried hard to implement article 6 of the Truce Agreement, and when there seemed every reasonable prospect of agreement, the political leaders of the Republic curtly said "no". And when still more recently we made new and still more liberal proposals, the Republic said it wished to wait for the report which the Security Council is now discussing. There was clear evidence all along that the Republic did not want to come to a settlement. Its tactics are to keep on complaining and thereby to incite public opinion against us, but I submit that these tactics deserve no encouragement on the part of the Security Council.

Meanwhile, be it not forgotten that the Republic has its own traffic regulations and does not allow Netherlands vessels into its ports, while we do admit Republican vessels. In that way the Republic injures itself, but of course blames us.

Just one more word to show how careful we have to be in the matter of war materials. At one time the Republic asked for some trucks to help transport rice. Not being the wicked people some persons suggest we are, we helped the Republic to these trucks, only to find a little later that, their mission of charity done, they were being used against us for military purposes.

To those who might be inclined to say: "Your measures may not be a blockade, but their effect

Espérant qu'il en sera ainsi, je ne répéterai donc pas tout au long les remarques en question. Je dirai seulement que les statistiques citées dans ces documents, qui proviennent des autorités du territoire dans lequel on a témoigné d'une grande sympathie pour la cause de la République, établissent de façon concluante que le système d'acheminement et de licences que nous avons instauré n'a nullement réduit les importations et les exportations républicaines; au contraire.

En outre, il y apparaît de façon concluante, je crois, que ces mesures sont compatibles avec les principes du "Renville" — point auquel nous attachons une grande importance.

En troisième lieu, il ressort nettement de ces observations que, si la situation économique de la République continue d'être défavorable bien que les importations et les exportations régulières aient augmenté, et bien que des marchandises enlevées à leurs possesseurs légitimes aient été exportées, ce ne sont pas nos mesures qui en sont la cause, mais la mauvaise administration du Gouvernement républicain, son manque d'autorité et son absence de tout crédit, sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention.

Je signalerai enfin que, dès le début de 1947, nous nous sommes vraiment efforcés de trouver une solution en collaboration avec la République, mais celle-ci a préféré adopter des tactiques d'atermoiement, et nous avons dû agir seuls. Lorsque, tout récemment, nous nous sommes efforcés de mettre en application l'article 6 de l'Accord de trêve, et qu'il y avait tout lieu de croire qu'un accord pourrait intervenir, les dirigeants politiques de la République nous ont opposé un "non" catégorique. Plus récemment, lorsque nous avons fait de nouvelles propositions encore plus libérales, la République a déclaré qu'elle voulait attendre le rapport que le Conseil de sécurité examine actuellement. Il n'a cessé d'apparaître de façon très nette que la République ne voulait pas aboutir à un règlement. Sa tactique consiste à se plaindre sans cesse pour exciter contre nous l'opinion publique. Mais je prétends que cette tactique ne mérite par d'être encouragée par le Conseil de sécurité.

En attendant, n'oublions pas que la République a une réglementation du trafic maritime qui lui est propre et n'admet pas les navires néerlandais dans ses ports alors que nous admettons les navires républicains dans les nôtres. En procédant ainsi, la République se nuit à elle-même, mais nous en rend naturellement responsable.

Un mot encore afin de montrer combien nous devons nous montrer prudents en ce qui concerne le matériel de guerre. A un certain moment, les Républicains ont demandé quelques camions pour les aider à transporter du riz. Comme nous ne sommes pas aussi cruels que certains le disent, nous avons fourni ces camions; ce fut seulement pour découvrir un peu plus tard que, leur mission charitable une fois terminée, ces camions étaient utilisés contre nous à des fins militaires.

A ceux qui pourraient être enclins à dire: "Vos mesures ne constituent peut-être pas un

is pretty well the same", my answer is this. First of all, I have given facts and figures showing that there is no question of strangling the Republic. Secondly, I have shown how careful we have to be in the matter of war materials. Thirdly, I have mentioned that up to three months ago the Republic had never asked us for assistance or co-operation in order to import anything on any significant scale, and when this was asked we quickly came to an agreement, which was even more quickly disavowed by the Republic's political leaders. Fourthly, and this I stress particularly, we asked for nothing better than to come to terms with the Republic. And on that note I should like to close. It is clear that to bring this matter up here is — quite apart from the Security Council's jurisdiction — an evident attempt at by-passing the Committee of Good Offices in an effort to let the Security Council do what it is not for the Council to do.

It seemed to me that the representative of the United Kingdom was quite right when, on 1 July [328th meeting], he quoted what the representative of the United States had said on a previous occasion [323rd meeting], to the effect that the Security Council was not sitting in judgment in this case.

All the requests for information addressed by the Security Council to the Committee of Good Offices may be explained here as being in order, but I submit that the Committee of Good Offices would, in its regular report, submit all these facts on its own initiative if there were good reason to do so. As it is, such requests only tend to delay the negotiations, and if you want proof of this contention I should like to refer to the Press release of the Committee of Good Offices of 17 July. This release reported a meeting of the Economic and Financial Committee of the Netherlands-Indonesian Conference. In this meeting the Netherlands delegation said it was awaiting the reply of the Indonesian Republic to its proposals made on 30 June regarding the sea traffic regulations. But the Republican delegation proposed that this subject be not dealt with pending completion of the report by the Committee of Good Offices to the Security Council on trade restrictions.

Then we even went so far as to offer new suggestions on 21 July. The Republic turned them down the same day without such serious study as these complicated subjects undoubtedly require. Thus, instead of having continued negotiations of the parties on the subject, which could only lead to narrowing down the points of controversy, these negotiations are delayed. Why? Because the Security Council has asked the Committee of Good Offices for a report.

I submit that this is exactly what we do not want to happen and what I warned the Security

blocus, mais leur effet est bien le même", je répondrai: premièrement, j'ai donné des faits et des chiffres qui montrent qu'il n'est nullement question d'étouffer la République. Deuxièmement, je vous ai montré combien nous devons être prudents en ce qui concerne les questions de matériel de guerre. Troisièmement, j'ai indiqué que, avant ces trois derniers mois, la République ne nous avait jamais demandé notre assistance ou notre coopération pour importer quoi que ce soit en quantité notable; quand elle nous l'a demandé, nous nous sommes très vite mis d'accord; et l'accord a été encore plus vite dénoncé par les dirigeants politiques de la République. Quatrièmement, et j'insiste sur ce point, nous ne demandons rien de mieux que de transiger avec la République, et c'est sur cette idée que je voudrais terminer. Il est évident que, en portant cette question devant le Conseil de sécurité — alors qu'elle n'est pas de son domaine — on essaye de se passer de la Commission des bons offices et de faire au Conseil de sécurité ce qu'il ne lui appartient pas de faire.

Il me semble que le représentant du Royaume-Uni avait parfaitement raison lorsque, le 1er juillet [328ème séance], il a cité ce que le représentant des Etats-Unis avait dit à une séance antérieure [323ème séance], à savoir que le Conseil de sécurité n'est pas juge dans cette affaire.

On peut bien dire ici que toutes les demandes de renseignements que le Conseil de sécurité adresse à la Commission des bons offices n'ont rien que de régulier, mais, pour ma part, je soutiens que la Commission des bons offices présenterait tous ces faits de sa propre initiative dans les rapports qu'elle envoie normalement, si elle avait de bonnes raisons pour le faire. En réalité, ces demandes ne peuvent avoir pour effet que de retarder les négociations. Si vous en voulez une preuve, reportez-vous au communiqué fait à la presse le 17 juillet par la Commission des bons offices. Il rend compte d'une réunion de la Commission économique et financière de la conférence tenue par les Pays-Bas et l'Indonésie. A cette réunion, la délégation des Pays-Bas a déclaré qu'elle attendait la réponse de la République d'Indonésie à ses propositions du 30 juin sur la réglementation du trafic maritime. Mais la délégation de la République a proposé de ne pas discuter ce sujet avant que le rapport de la Commission des bons offices au Conseil de sécurité sur les restrictions commerciales ne soit terminé.

Nous sommes alors allés jusqu'à présenter de nouvelles suggestions le 21 juillet. La République les a repoussées le même jour sans leur accorder l'examen approfondi qu'exigent des questions aussi complexes. Au lieu donc que les parties poursuivent en la matière des négociations qui ne pourraient qu'aboutir à cristalliser les points de désaccord, on remet à plus tard les négociations. Pourquoi? Parce que le Conseil de sécurité a demandé un rapport à la Commission des bons offices.

A mon avis, c'est exactement ce que nous voulons éviter, et c'est contre cela que j'ai, à

Council against many times. I hope that the Council will not become a victim of a technique which appears to aim at wrecking the work of the Committee of Good Offices. Anything which can be interpreted or twisted to strengthen the erroneous impression that there is no purpose in continuing negotiations between the parties under the auspices of the Committee of Good Offices is eagerly grasped by some for dark motives of their own. The Netherlands Government will be no party to such methods. We want to resume the negotiations, all along the line, as soon as the United States member of the Committee of Good Offices is ready to join his Australian and Belgian colleagues. All this talk here seems to me just a waste of time, and if I contribute to it, it is only because I am compelled to do so.

General ROMULO (Philippines): I hope I shall not contribute to wasting the Security Council's time. On 6 July last [329th meeting], the representative of the Republic of Indonesia appeared before the Security Council charging that the Netherlands Government was continuing to impose an economic blockade on the Republic in violation of the Truce Agreement. He stated that as a result of this blockade the recovery and reconstruction of Indonesian economy, which had been heavily damaged during the war, had been prevented and that severe shortages of important commodities, including textiles, equipment of all sorts, medical supplies and in some cases even food, had arisen. The injury thus caused is confirmed by the Committee of Good Offices, which declared in a previous report [S/848] that such shortages "constitute a primary problem of the Republic".

The representative of the Republic of Indonesia concluded his remarks on 6 July with the suggestion that the Security Council request a report from the Committee of Good Offices regarding the blockade, including an opinion on the question of whether or not the continuation of the blockade contravened the Truce Agreement signed aboard the *Renville* last January.

In reply to these charges the representative of the Netherlands repeated the now familiar suggestion that the Security Council should let the Committee of Good Offices go on with its task and let the parties pursue their negotiations with the Committee, without interruption at a moment which might be inopportune from the point of view of the real progress of the negotiations.

With respect to the actual blockade itself, the representative of the Netherlands made no attempt at refutation or denial, except only in regard to medical supplies and surgical instruments. In the face of the accusation made by the representative of Indonesia and the reply thereto made by the representative of the Netherlands, the Security Council decided [329th meeting] to ask the Committee of Good Offices for information on the "restrictions on the domestic and international trade of Indonesia and

plusieurs reprises, mis en garde le Conseil de sécurité. J'espère que le Conseil ne supportera pas les conséquences funestes d'une façon d'agir qui semble avoir pour but de saboter l'œuvre de la Commission des bons offices. Pour de sinistres motifs d'eux seuls connus, certains saisissent avidement tout ce qui peut être interprété ou déformé en vue de renforcer l'impression erronée qu'il ne sert à rien de poursuivre les négociations entre les parties sous l'égide de la Commission des bons offices. Le Gouvernement des Pays-Bas ne se prêtera pas à ces façons d'agir. Nous désirons reprendre les négociations, sans réserve, dès que le représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices sera prêt à se joindre à ses collègues australien et belge. Toutes les discussions que nous avons ici ne me semblent être qu'une perte de temps et, si j'y prends part, c'est seulement parce que j'y suis obligé.

Le général ROMULO (Philippines) (*traduit de l'anglais*): J'espère que je ne contribuerai pas à faire perdre son temps au Conseil de sécurité. Le 6 juillet dernier [329ème séance], le représentant de la République d'Indonésie a, devant le Conseil de sécurité, accusé le Gouvernement des Pays-Bas de continuer à imposer à la République un blocus économique, en violation de l'Accord de trêve. Il a déclaré que ce blocus empêchait le relèvement et la reconstruction de l'économie indonésienne, très éprouvée au cours de la guerre, et créait une grave pénurie de produits importants, tels que les étoffes, l'outillage de toute sorte, les fournitures médicales, et même, parfois, les denrées alimentaires. Ceci est confirmé par la Commission des bons offices, qui déclare dans un rapport antérieur [S/848] que ces pénuries "représentent un problème essentiel pour les autorités républicaines".

Le représentant de la République d'Indonésie a conclu son exposé du 6 juillet en suggérant que le Conseil de sécurité demande à la Commission des bons offices un rapport sur le blocus, dans lequel elle exprimerait son opinion sur la question de savoir si la poursuite de ce blocus ne contrevient pas aux dispositions de l'Accord de trêve signé à bord du *Renville* en janvier dernier.

En réponse à ces accusations, le représentant des Pays-Bas a réitéré sa proposition — qui nous est désormais familière — suivant laquelle le Conseil de sécurité devrait laisser la Commission des bons offices continuer sa tâche, et les parties poursuivre leurs négociations avec la Commission, sans les interrompre à un moment qui pourrait se révéler inopportun, eu égard à la bonne marche des négociations.

Pour ce qui est du blocus lui-même, le représentant des Pays-Bas n'a tenté aucune réfutation, aucune dénégation, sauf en ce qui concerne les fournitures médicales et les instruments de chirurgie. Devant l'accusation portée par le représentant de l'Indonésie et la réponse du représentant des Pays-Bas, le Conseil de sécurité a décidé [329ème séance] de demander à la Commission des bons offices des renseignements sur "les restrictions actuellement en vigueur dans le commerce national et international de l'Indo-

the reasons for delay in the implementation of article 6 of the Truce Agreement”.

It will be recalled that there was a great deal of discussion in the Security Council [329th meeting] concerning the text of the telegram that was dispatched to the Committee of Good Offices requesting the desired information. With what, in our opinion, amounted to an exaggerated sense of detachment and verbal fastidiousness, the Security Council decided to avoid using the word “blockade” in the text of the telegram out of a desire, it was said, not to prejudge the issue. Now the Security Council has before it the report of the Committee of Good Offices [S/919]. Candour must compel any disinterested reader of the report to admit the existence of the blockade, no matter by what technical or juridical definition it may be called, for it is in fact a blockade against the Republic of Indonesia, as charged before this Council.

In analysing the causes for the severe shortages in the Republican-controlled areas of Java and Sumatra of most types of materials and manufactured goods, the Committee of Good Offices, after allowing for the consequences of the disruption occasioned by the war and by political instability and the damage resulting from the armed conflict between the Netherlands and Indonesia, makes the following significant statement in paragraph 5 of its report:

“... it is evident that an immediate and substantial reason for economic difficulties of Republican areas is inadequate implementation thus far of article 6 of Truce Agreement. Most important in this connexion in the Committee's opinion are regulations governing domestic and international trade promulgated by Netherlands Indies civil and military authorities between January 1947 and the signing of Truce Agreement and which have been continued in effect to date.”

This is a roundabout way of saying that the Republic of Indonesia is being strangled by the Dutch blockade. After classifying the restrictions on the trade of Indonesia into restrictions on trade by land and restrictions on seaborne trade, including foreign exchange restrictions, the report of the Committee of Good Offices summarized the practical effects of the economic blockade which the Netherlands Government continues to enforce against the Republic in these words:

“Whatever the intent, the practical effect of this complex of regulations enforced by the Netherlands Indies Government is to designate as illegal and so to prevent a large proportion of trade which might otherwise be expected to take place between territories controlled by the Republic and between these territories and other areas. According to the Committee's information on trade in the Republican areas, whereas commerce is fairly active in Northern Sumatra and progres-

nésie, ainsi que sur les raisons du retard apporté dans la mise en application de l'article 6 de l'Accord de trêve”.

On se rappellera qu'on a beaucoup discuté au Conseil [329ème séance] le texte du télégramme qui a été envoyé à la Commission des bons offices pour lui demander les renseignements désirés. Par un souci — exagéré à notre avis — d'objectivité et de rigueur dans le choix des mots, le Conseil de sécurité a décidé d'éviter d'employer le mot “blocus” dans le texte du télégramme, afin, dit-on alors, de ne pas préjuger la question. Le Conseil a maintenant sous les yeux le rapport de la Commission des bons offices [S/919]. Quiconque a lu le rapport sans parti pris est forcé de reconnaître, en toute franchise, l'existence du blocus — quelle que soit la définition technique ou juridique qu'on en donne — car il s'agit bien d'un blocus de la République d'Indonésie, dans le sens de l'accusation portée devant ce Conseil.

Analysant les causes des graves pénuries qui existent, en ce qui concerne la plupart des matières premières et des produits manufacturés, dans les territoires de Java et de Sumatra contrôlés par les Républicains, la Commission des bons offices, après avoir fait la part de la désorganisation causée par la guerre et par l'instabilité politique, ainsi que des dommages résultant du conflit armé entre les Pays-Bas et l'Indonésie, fait, au paragraphe 5 de son rapport, la déclaration significative que voici:

“... il est évident que la façon insuffisante dont a été appliqué jusqu'ici l'article 6 de la Convention d'armistice constitue une raison immédiate et importante des difficultés économiques rencontrées dans les régions républicaines. De l'avis de la Commission, il convient d'attacher à cet égard une extrême importance à la réglementation en matière de commerce intérieur et extérieur promulguée par les autorités civiles et militaires des Indes néerlandaises entre janvier 1947 et la signature de la Convention d'armistice, et qui est restée en vigueur jusqu'à aujourd'hui.”

C'est à une manière détournée de dire que la République d'Indonésie est peu à peu étouffée par le blocus néerlandais. Après avoir établi, parmi les restrictions apportées au commerce en Indonésie, une distinction entre les restrictions au commerce intérieur et les restrictions au commerce maritime, qui comprennent également les restrictions sur les changes, le rapport de la Commission des bons offices résume en ces termes les effets pratiques du blocus que le Gouvernement des Pays-Bas continue d'imposer à la République:

“Quel que soit son but, cet ensemble de règlements imposé par le Gouvernement des Indes néerlandaises a pour effet pratique de rendre illégale, et ainsi d'empêcher, une proportion considérable du commerce qui, autrement, aurait lieu, semble-t-il, entre les territoires républicains et entre ces territoires et d'autres régions. D'après les renseignements que possède la Commission sur le commerce dans les zones républicaines, alors que les échanges sont assez actifs

sively less so in Southern Sumatra and Western Java, Central Java, which contains an overwhelming proportion of Republican population, has been practically cut off from seaborne trade and trade with other Republican areas."

Paragraph 30 of the report contains what might be considered as the core of the judgment rendered by the Committee of Good Offices against the policies and actions of the Netherlands authorities in connexion with the blockade. This portion of the report says, in part:

"Therefore, the Committee has hoped that *modus vivendi* could be found which even if it contained no agreed principles would at least make possible an increased flow of commodities in and out of the Republic, since it is the clear intent of article 6 of the Truce Agreement that such trade should be as free as possible. It has been clear that if this goal is to be approached, application of control measures in effect at the time of the signing of the Truce Agreement would have to be modified to a considerable extent."

Stripped of diplomatic circumlocution, this means that the blockade is contrary to article 6 of the Truce Agreement and should be lifted.

I have attempted to summarize briefly the burden of the accusation that has been made by the representative of the Indonesian Republic, the reply thereto of the representative of the Netherlands, and the findings of the Committee of Good Offices. In this manner, we can view the various aspects of the controversy in correct perspective. From this perspective the following facts may be considered as having emerged.

First, that there exists an economic blockade against the Republic of Indonesia imposed and enforced by the Netherlands authorities.

Secondly, that this blockade has existed since January 1947 by unilateral declaration of the Netherlands authorities.

Thirdly, that there has been no let-up in the blockade in the intervening period.

Fourthly, that this blockade has prevented the reconstruction and revival of Indonesian economy and resulted in severe shortages of vital supplies and equipment, including medicine and food.

And fifthly, that the continued enforcement of this blockade constitutes a violation of the Truce Agreement, article 6 of which clearly provides that the trade of Indonesia shall be as free as possible.

These are the facts, and no amount of specious explanations and juridical and technical explanations can get around them. As in the case of the other accusations and complaints of the Indonesian Republic, the Security Council is here faced once again with a purpose and an intent on

dans le nord de Sumatra et qu'ils le sont progressivement moins dans le sud de Sumatra et dans l'ouest de Java, le centre de Java, qui contient une majorité écrasante de population républicaine, a été pour ainsi dire coupé de tout commerce d'outre-mer et de tous échanges avec les autres zones républicaines."

Le paragraphe 30 du rapport contient ce que l'on pourrait considérer comme l'essentiel du jugement que prononce la Commission des bons offices sur la politique et les mesures adoptées par les autorités néerlandaises à l'occasion de ce blocus. On lit dans cette partie du rapport:

"C'est pourquoi la Commission a espéré qu'un *modus vivendi* pourrait être trouvé qui, même s'il ne renfermait pas de principes admis de part et d'autre, rendrait au moins possible une circulation accrue des marchandises à l'entrée et à la sortie de la République, attendu qu'il est avéré que l'article 6 de la Convention d'armistice a pour but d'assurer à ce commerce la liberté la plus grande possible. Il est clairement apparu que, si l'on voulait se rapprocher de ce but, il faudrait modifier dans une mesure appréciable l'application des mesures de contrôle en vigueur lors de la signature de la Convention d'armistice."

Dépouillé des circonlocutions du langage diplomatique, ce texte signifie que le blocus est contraire aux dispositions de l'article 6 de l'Accord de trêve et qu'il devrait être levé.

J'ai essayé de résumer brièvement la substance de l'accusation portée par le représentant de la République d'Indonésie, la réponse du représentant des Pays-Bas, et les conclusions de la Commission des bons offices. Nous pouvons ainsi voir sous leur vrai jour les divers aspects du différend. On peut considérer qu'il s'en dégage ce qui suit.

Tout d'abord, il existe un blocus économique de la République d'Indonésie, imposé et appliqué par les autorités néerlandaises.

En second lieu, ce blocus existe depuis janvier 1947, à la suite d'une déclaration unilatérale des autorités néerlandaises.

Troisièmement, ce blocus ne s'est pas relâché depuis lors.

Quatrièmement, ce blocus a empêché la reconstruction et le relèvement de l'économie indonésienne et il en est résulté de graves pénuries de produits et de matériel de première nécessité, notamment en ce qui concerne les médicaments et les vivres.

Enfin, le maintien de ce blocus constitue une violation de l'Accord de trêve, dont l'article 6 stipule clairement que le commerce de l'Indonésie jouira de toute la liberté possible.

Tels sont les faits; on peut ergoter tant qu'on voudra et invoquer tous les arguments imaginables d'ordre technique et juridique, on n'y changera rien. Comme il a pu le faire lorsque la République d'Indonésie a formulé d'autres accusations et d'autres plaintes, le Conseil de

the part of the Netherlands authorities much too clear to be denied, namely, the intent of making it difficult and ultimately impossible for the Republic to survive.

In the political field, we have seen how this intent is being carried out systematically through the active encouragement given by the Netherlands authorities to the establishment of puppet States in Western Java and Madura designed to undermine the authority of the Republic. In the economic field, a parallel policy is being pursued by means of the blockade designed to reduce the Republic to a condition of economic penury and want and ultimately push it to the verge of disaster.

The impartial observer of these events cannot but see that all these are calculated moves on the part of the Netherlands authorities, who seem determined to subject the Republic to the double squeeze of political disintegration and economic disaster.

On both these aspects of the Netherlands strategy, the Security Council now has all the pertinent facts before it. Previous reports of the Committee of Good Offices have substantiated the charge that the Netherlands Government is actively encouraging the setting up of puppet States. The present report substantiates the further charge that the Netherlands Government has enforced and continues to enforce an economic blockade against the Republic.

In its report, the Committee of Good Offices is careful to state that the resumption of trade between the Republic and other areas is dependent on the settlement, even on a temporary basis, of the question of the relationship of the Republic with the Netherlands-controlled territories and with other countries. "Trade regulations in force in any area of the world," states the report, "derive from the political status of that area."

This is a proper observation, and specially pertinent to the present situation in view of the information conveyed by the cablegram of 23 July from the Committee of Good Offices to the effect that the Government of the Republic of Indonesia withdrew from the political negotiations in Kaliurang on that date on the ground that the "Netherlands delegation had categorically refused to discuss the Australian-United States proposals for overall political settlement and had not offered an alternative with which to overcome the stalemate." [S/918].

The explanation given by the Netherlands delegation for its attitude appears somewhat too technical to be convincing. As we have said here once before, deeds speak louder than words, and the whole strategy of one of the parties to the negotiations has been made all too clear through the series of veiled excuses and delaying actions under cover of which it is sought to subject the Republic to a deliberate process of political attrition and economic strangulation.

sécurité doit constater une fois de plus que les autorités néerlandaises ont un but et une intention qui sont trop évidents pour être niés: elles veulent rendre difficile, et en fin de compte, impossible, l'existence de la République.

Dans le domaine politique, nous avons vu comment les autorités néerlandaises donnent systématiquement suite à cette intention en encourageant de façon active la création d'Etats satellites dans le territoire occidental de Java et à Madoura, afin de compromettre l'autorité de la République. Dans le domaine économique, elles poursuivent une politique analogue au moyen du blocus, qui vise à réduire la République à la disette et à la misère du point de vue économique et à la mener au désastre.

Il ne peut échapper à un observateur impartial qu'il y a là une manœuvre délibérée des autorités néerlandaises qui paraissent résolues à étouffer la République en provoquant à la fois sa désintégration politique et sa ruine économique.

Le Conseil de sécurité est maintenant en possession de tous les faits qui démontrent ces deux aspects de la stratégie néerlandaise. Des rapports antérieurs de la Commission des bons offices ont confirmé l'accusation selon laquelle le Gouvernement des Pays-Bas encourageait de façon active la création d'Etats satellites. Le présent rapport confirme une nouvelle accusation, à savoir que le Gouvernement des Pays-Bas impose et continue d'imposer à la République un blocus économique.

La Commission des bons offices prend soin de noter dans son rapport que la reprise du commerce entre la République et d'autres territoires dépend du règlement — même sur une base temporaire — de la question des relations entre la République et les territoires sous contrôle néerlandais et d'autres pays également. Je lis dans le rapport que "les règlements commerciaux en vigueur dans n'importe quelle région du monde découlent du statut politique de la région en question".

C'est là une remarque très juste et qui s'applique particulièrement à la situation qui nous occupe. Le télégramme de la Commission des bons offices, en date du 23 juillet, nous apprend en effet que, à cette date, le Gouvernement de la République indonésienne a cessé de participer aux négociations politiques en cours à Kaliurang, parce que "la délégation des Pays-Bas avait catégoriquement refusé de discuter les propositions faites par l'Australie et les Etats-Unis en vue d'un règlement pacifique général, sans offrir de son côté de solution pour sortir de l'impasse" [S/918].

La délégation des Pays-Bas explique son attitude par des arguments un peu trop techniques pour être convaincants. Comme nous l'avons déjà dit ici, c'est par les actes et non par les paroles qu'il faut juger, et l'une des parties aux négociations a trop laissé voir son jeu du fait des prétextes mal déguisés et des atermoiements auxquels elle a eu recours pour saper délibérément les bases du régime politique de la République et paralyser son économie.

This is the impression we gather from the facts, and it can be overthrown only by concrete action indicating that the contrary is true and that there is a sincere desire on the part of the Netherlands Government to move towards a genuine political settlement, or at least, to create the *modus vivendi* which the Committee of Good Offices regards as an indispensable prerequisite to, among other things, the restoration of normal trade in Indonesia.

In this connexion, the Security Council may find it interesting to note the changed or changing attitude of the Netherlands Government towards the Committee of Good Offices. It will be recalled that the Netherlands Government agreed to the establishment of the Committee of Good Offices with ill-concealed reluctance, and has made reservations as regards either the scope of its power and functions and certain of its actions or the actions of certain of its members, notably the presentation of the Australian-United States proposals.

However, it must be said to the credit of the Netherlands Government that, despite its reluctance and reservations, it has always acted correctly in taking the position before this Council that the Committee of Good Offices has been doing good work and that it should be permitted to continue with its tasks without interference from the Council. This, by implication, would seem to indicate that the Netherlands Government has confidence in the ability, integrity and impartiality of the members of the Committee of Good Offices.

Yesterday, however, in two stories appearing in the *New York Times* and in the *New York Herald Tribune*, based on the document now before us [S/926], we find the Netherlands Government in a new role. Where, previously, the Netherlands Government has limited itself to replying to charges of the Indonesian representative in the Security Council, it now has been compelled to reply also to the findings of the Committee of Good Offices itself.

This is a significant development, especially because, by contrast, the Government of the Republic has from the very beginning favoured the establishment of the Committee of Good Offices, and has repeatedly requested the Security Council to ask for information regarding the substance of its protests against the Netherlands. The Committee of Good Offices is a committee created by this Council. It has rendered numerous exhaustive and impartial reports, for the most part tending to confirm the protests that had been lodged by the Government of the Republic with the Security Council. I presume that these reports will not merely be stored away among the already voluminous files, but rather that they will afford a basis of some concrete action on the part of the Security Council.

Telle est l'impression qui se dégage des faits, et elle ne peut être dissipée que par des mesures positives prouvant le contraire, et témoignant que le Gouvernement des Pays-Bas a le désir sincère de travailler à un véritable règlement politique ou, du moins, de créer le *modus vivendi* que la Commission des bons offices considère comme la condition préalable indispensable au rétablissement du commerce normal de l'Indonésie, entre autres choses.

A ce propos, le Conseil de sécurité peut juger intéressant de noter le revirement qui s'est produit ou est en train de se produire dans l'attitude du Gouvernement des Pays-Bas à l'égard de la Commission des bons offices. On se rappellera que le Gouvernement des Pays-Bas n'a consenti à la création de la Commission des bons offices qu'avec une mauvaise grâce mal dissimulée et a formulé des réserves, soit quant à l'étendue de ses pouvoirs et de ses fonctions, soit en ce qui concerne certains de ses actes, ou les actes de certains de ses membres et notamment la présentation des propositions de l'Australie et des Etats-Unis.

Il faut toutefois reconnaître que le Gouvernement des Pays-Bas, en dépit de son peu d'empressement et des réserves qu'il a exprimées, a jusqu'ici agi correctement en ce sens qu'il a toujours déclaré au Conseil que la Commission des bons offices avait fait œuvre utile et qu'il fallait la laisser poursuivre cette œuvre sans aucune intervention du Conseil. Ceci semblerait indiquer que le Gouvernement des Pays-Bas se fie au talent, à l'intégrité et à l'impartialité des membres de la Commission des bons offices.

Hier, cependant, à en juger par deux articles parus dans le *New York Times* et dans le *New York Herald Tribune* au sujet du document qui nous est actuellement soumis [S/926], le Gouvernement des Pays-Bas a changé d'attitude. Alors qu'il s'était auparavant borné à se défendre contre les accusations formulées par le représentant de la République d'Indonésie devant le Conseil de sécurité, il est maintenant contraint de se défendre contre les conclusions de la Commission des bons offices elle-même.

C'est là un fait nouveau très significatif, surtout lorsqu'on songe que le Gouvernement de la République a au contraire préconisé dès le début la création de la Commission des bons offices et a demandé à maintes reprises que le Conseil de sécurité invite la Commission à lui adresser des renseignements quant au fond des accusations portées par le Gouvernement de la République contre le Gouvernement des Pays-Bas. La Commission des bons offices est une commission créée par le Conseil de sécurité. Elle a présenté de nombreux rapports complets et impartiaux qui tendent pour la plupart à justifier les protestations présentées par le Gouvernement de la République au Conseil de sécurité. J'ose croire que ces rapports ne seront pas simplement classés dans des archives déjà volumineuses, mais bien plutôt qu'ils serviront de base au Conseil de sécurité en vue d'une action positive.

It would be a great pity if a prospect of pacific settlement of a dispute so auspiciously begun and so far effectively pursued under the direction of the Security Council, should now be permitted to vanish through vacillation and inaction. Action now is called for, and it is the Security Council's move.

Mr. TSIANG (China): My delegation submits the following draft resolution, which has been distributed to members of the Council [S/931]:

"The Security Council,

"Having considered the Committee of Good Offices' report on the Federal Conference opened in Bandung on 27 May 1948 [S/842], Third interim report [S/848 and S/848/Add.1], Report on standstill in political negotiations [S/918] and Report on restrictions on trade in Indonesia [S/919];

"Calls upon the Government of the Netherlands and the Republic of Indonesia with the assistance of the Council's Committee of Good Offices, to maintain strict observance of both the military and economic articles of the 'Renville' Truce Agreement, and to implement early and fully the twelve 'Renville' political principles and the six additional principles."

We have had before us for some time a number of reports on reading which delegations may have different reactions. As for myself, I have given my impressions in part in a previous statement to the Security Council [322nd meeting]. On this occasion I do not wish to go into the details of the reports.

It is clear from the reports that our undertaking to make peace in Indonesia, so fortunate in the early stages, has not progressed well. It is clear that there is trouble; it is clear that unless the trouble is settled it may breed greater and more trouble in the future.

As for the causes, I think we are not, in spite of these voluminous reports, in a position to arrive at a final judgment. Evidently, the inherent difficulty of the situation accounts for some of our lack of progress.

The fact that the Indonesian Republic is a new State and has not developed enough modern personnel may account for some of its difficulties. But I cannot escape the impression that in the ruling circles of the Netherlands, in spite of the statesmanlike declaration of Her Majesty the Queen that colonialism is dead, there remain certain die-hard elements who strive to maintain or revive it.

In my mind, that has been one of the causes of the lack of progress in Indonesia. However, whatever the reactions the individual delegations

Il serait fort regrettable que la perspective de régler pacifiquement un différend s'évanouisse parce qu'on a trop hésité et qu'on n'a rien fait, alors que les travaux commencés et poursuivis jusqu'ici efficacement sous l'impulsion du Conseil permettraient de bien augurer du résultat. Il faut maintenant agir; l'initiative est au Conseil de sécurité.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation présente le projet de résolution suivant, qui a été distribué aux membres du Conseil [S/931].

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné le rapport de la Commission des bons offices sur la Conférence fédérale ouverte à Bandoeng le 27 mai 1948 [S/842], le Troisième rapport intérimaire [S/848 et S/848/Add. 1], le Rapport sur l'arrêt des négociations politiques [S/918] et le Rapport sur les restrictions commerciales en Indonésie [S/919];

"Invite les Gouvernements des Pays-Bas et de la République d'Indonésie, avec le concours de la Commission des bons offices du Conseil de sécurité, à observer strictement et de façon continue les clauses tant militaires qu'économiques de l'Accord de trêve du 'Renville', et à appliquer immédiatement et pleinement les douze principes politiques du 'Renville' et les six principes complémentaires."

Nous avons reçu, depuis quelque temps, un certain nombre de rapports dont la lecture a pu provoquer chez les délégations des réactions différentes. Quant à moi, j'ai communiqué en partie mes impressions au Conseil de sécurité dans une déclaration antérieure [322ème séance]. Je ne désire pas entrer maintenant dans le détail de ces rapports.

Il ressort clairement de ceux-ci que l'œuvre de paix que nous avons entreprise en Indonésie, et qui avait commencé sous de si heureux augures, n'a pas fait grand progrès. Il est clair qu'il y a des difficultés; il est clair aussi que, si ces difficultés ne sont pas aplanies, elles pourront en engendrer d'autres encore plus graves.

Quant aux causes de ces difficultés, je crois que, malgré ces volumineux rapports, nous ne sommes pas en mesure de nous faire une opinion définitive. Evidemment, les difficultés inhérentes à la situation expliquent en partie l'absence de progrès.

Certaines de ces difficultés sont peut-être dues au fait que la République d'Indonésie est un Etat tout nouveau qui n'a pu encore former tous ses fonctionnaires suivant les conceptions modernes. Je ne puis toutefois m'empêcher de penser que, dans les milieux dirigeants des Pays-Bas, en dépit du fait que Sa Majesté la Reine des Pays-Bas a déclaré, avec la sagesse d'un homme d'Etat, que le système colonial est mort, certains éléments irréductibles s'efforcent de maintenir ou de ressusciter le système colonial.

Je vois là l'une des causes de cette absence de progrès. Toutefois, quoi que puissent penser les autres délégations après avoir lu ces rapports,

may have in regard to these reports, my delegation has tried to draft a resolution which would refrain from pronouncing judgment and which aims at fruitful, constructive action and at promoting an early solution of this problem.

If we examine this resolution carefully, we shall see that it commits the Council, in the first instance, to an expression of continued confidence in the Committee of Good Offices. This resolution calls on the two parties to the dispute to utilize the assistance of that Committee. I think that such an expression is needed, and that it is legitimate and proper, and may have good effect on the future settlement of this dispute.

In the second place, this draft resolution permits the Security Council to call for strict observance of the military truce. Some members of the Council may think that unnecessary. Nevertheless, I feel that, in view of the present situation, that provision is an important element of this resolution.

Our Committee of Good Offices, in a telegram which is before us [S/929], calls for more equipment for our military observers. It says:

"This is the more serious because existing tension makes mobility of military assistants most urgent owing to extremely important function in forestalling and localizing incidents."

Thus, it would be the obvious duty of this Council to ask both parties to the dispute to maintain strict observance of the military truce. And this draft resolution commits this Council to that.

In the third place, it commits the Council to call upon the parties:

"... to maintain strict observance of both the military and economic articles of the 'Renville' Truce Agreement".

For reasons unknown to us, economic clauses — especially article 6 — were incorporated in the Truce Agreement. There has been a great dispute on that question. This resolution does not go into the merits of that dispute.

Why is economic revival in Indonesia so slow? Who is responsible for that? This resolution expresses no opinion on the subject. It does say that the economic clauses in the "Renville" Truce Agreement should be strictly observed and that our Committee should lend assistance to bring about that strict observance. That is the third point to which it commits the Council.

Finally, this resolution commits the Council to urge the parties to implement early and fully the political principles: first, the twelve principles agreed upon on board the *Renville* and then the six additional principles.

In regard to the military truce, it was understood that it should be observed and lived up to by both parties. The political principles need

ma délégation a essayé de rédiger une résolution qui s'abstienne de porter un jugement, qui vise à une action constructive et fructueuse, et qui rende à faciliter une prompt solution de la question.

Si nous examinons de près cette résolution, nous voyons que le Conseil déclare tout d'abord qu'il maintient sa confiance à la Commission des bons offices. Cette résolution invite les deux parties au différend à avoir recours aux bons offices de la Commission créée par le Conseil de sécurité. J'estime que cette déclaration était nécessaire, légitime, appropriée, et qu'elle peut avoir d'heureux effets sur le futur règlement du différend.

En second lieu, ce projet de résolution permet au Conseil de sécurité d'inviter les parties à observer strictement les clauses militaires de la trêve. Certains membres du Conseil peuvent estimer ce rappel inutile. Je pense cependant que, dans les circonstances présentes, cette disposition constitue un point important de la résolution.

Dans un télégramme que nous avons sous les yeux [S/929], la Commission des bons offices réclame un supplément de matériel pour les observateurs militaires. Voici ce qu'elle dit:

"La situation est d'autant plus grave que la tension existante exige que les aides militaires puissent se déplacer très rapidement pour prévenir et localiser les incidents."

Le Conseil a donc évidemment le devoir de demander aux deux parties au différend d'observer strictement les clauses militaires de la trêve, et c'est à quoi le Conseil s'engage par ce projet de résolution.

En troisième lieu, le Conseil s'engage à inviter les parties:

"... à observer strictement et de façon continue les clauses tant militaires qu'économiques de l'Accord de trêve du 'Renville'".

Pour des raisons que nous ignorons, des clauses économiques — notamment l'article 6 — ont été insérées dans l'Accord de trêve. La question avait été longtemps débattue. Ce projet de résolution ne juge pas les faits de la cause.

Pourquoi la renaissance de l'économie indonésienne est-elle si lente? Qui est responsable de cette lenteur? La résolution n'exprime aucune opinion à cet égard. Elle dit seulement que les clauses économiques de l'Accord de trêve du "Renville" doivent être strictement observées, et que la Commission des bons offices doit apporter son concours pour qu'elles le soient. Tel est le troisième point sur lequel le Conseil s'engage aux termes de cette résolution.

Enfin, le Conseil s'engage par cette résolution à insister auprès des parties pour qu'elles appliquent immédiatement et pleinement les principes politiques adoptés, tout d'abord les douze principes du "Renville", et ensuite les six principes complémentaires.

Il a été entendu que la trêve militaire devait être observée et respectée par les deux parties. Les principes politiques demandent à être déve-

machinery and elaboration. There has been delay; there has been a certain attempt at circumvention of these principles. Therefore, this resolution calls for this early and full implementation.

I think that undue delay and any appearance of trying to get around these principles will not contribute to a final solution of the problem. It is the manifest duty of this Council to bring all possible moral pressure to bear on all the parties in order that the political principles should be implemented early and fully.

This resolution sets a simple and straightforward course. It does not bind the Council to fresh commitments. At the same time, it makes the "Renville" Truce Agreement and the political principles the rock on which we rest our hopes of a solution. Is that not the right line to take? Other members of this Council may think that this resolution does not go far enough. My delegation would be glad to consider proposals calling for greater action than this resolution contemplates, but I have refrained from going too far, first, because we are very distant from the scene of events. The circumstances and factors involved are very complex. This body, with its world position, should not commit itself to a course of action the consequences of which it cannot quite foresee. It is a counsel of conservatism which I am offering, but I feel that under the present circumstances the Council might well follow a safe line.

There are other reasons for not going further at this stage. I know very well that delegations in this Council have different attitudes towards this problem, on both juridical and political grounds. I have tried to present a resolution which would summarize the common desires of the delegations.

Mr. JESSUP (United States of America): I wish to speak very briefly on this question. I have studied with great care the report of the Committee of Good Offices [S/919] on restrictions of trade in Indonesia and the reasons for the delay in the implementation of article 6 of the Truce Agreement.

It seems to me to be a clear and comprehensive report revealing the knowledge, the care and the impartiality which are appropriate to a body of this kind, engaged on the spot in assisting the Security Council. We have also listened to the various statements which have been made this morning, and particularly the statement by the representative of China in explanation of the draft resolution which he has placed before us.

I think it would be a mistake to allow consideration of the basic problem to be obscured by an argument on terminology, and for that reason I think it is unnecessary to discuss the question of whether the measures in force do or do not

loppés et ont besoin d'un appareil d'exécution. Il y a eu des retards; on a, dans une certaine mesure, essayé de se dérober à ces principes. C'est pourquoi cette résolution requiert leur mise en œuvre rapide et complète.

Je pense que des retards injustifiés, et tout ce qui pourrait ressembler à une tentative pour se dérober à ces principes, ne contribueront pas à la solution définitive du problème. Le Conseil a manifestement le devoir d'user de toute son influence morale pour agir sur les deux parties afin que les principes politiques soient rapidement et pleinement mis en œuvre.

Cette résolution trace au Conseil une ligne d'action simple et droite. Elle ne lui impose nul engagement nouveau. En même temps, elle fait de l'Accord de trêve du "Renville" et des principes politiques le fondement inébranlable de nos espoirs de solution. N'est-ce pas là la voie qu'il convient de prendre? Certains membres du Conseil peuvent estimer que notre résolution ne va pas assez loin. Ma délégation sera heureuse d'étudier toute suggestion en vue d'une action plus complète que celle qui est envisagée par cette résolution, mais je me suis abstenu d'aller trop loin, et cela, avant tout, parce que nous sommes à une grande distance du lieu de l'action. Les circonstances et les facteurs entrant en jeu sont très complexes. Le Conseil, avec la position internationale qu'il occupe, ne peut s'engager à adopter une ligne d'action dont il ne peut voir clairement toutes les conséquences. Je vous offre là un avis empreint d'esprit conservateur, mais je crois que, dans les circonstances présentes, il est bon que le Conseil adopte une attitude prudente.

Il est également d'autres raisons pour lesquelles il convient de ne pas aller plus loin au stade actuel. Je sais très bien que les membres de ce Conseil ont adopté des attitudes différentes à l'égard de ce problème, pour des raisons tant juridiques que politiques. J'ai essayé de présenter une résolution qui me semble traduire en peu de mots les désirs communs à toutes les délégations.

M. JESSUP (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai que quelques mots à dire. J'ai étudié de très près le rapport de la Commission des bons offices [S/919] sur les restrictions commerciales en Indonésie et les raisons du retard dans l'application de l'article 6 de l'Accord de trêve.

Ce rapport me paraît clair et complet. Il témoigne de la science, de la prudence et de l'impartialité dont doit faire preuve un organisme de ce genre, qui s'attache, sur les lieux, à assister le Conseil de sécurité dans sa tâche. Nous avons également écouté avec attention les divers exposés de ce matin et, en particulier, celui que vient de présenter le représentant de la Chine, à l'appui de son projet de résolution.

Ce serait, à mon avis, une erreur que de compliquer l'examen de ce problème fondamental par des discussions de mots. J'estime donc qu'il est inutile de discuter si les mesures actuellement en vigueur constituent ou non un blocus. A

constitute a blockade. In our opinion, the really significant facts are the following.

First, the Republic of Indonesia is experiencing difficulties in establishing satisfactory economic conditions, with relation to goods going into and coming out of various parts of the Republic.

Secondly, in the opinion of the Committee of Good Offices, these difficulties are to be attributed at least in part to the restrictions maintained by the Netherlands Government.

Thirdly, the representative of the Netherlands has clearly indicated in his statements that his Government has no desire to hamper the economic development of the Republic, but that it feels bound to continue certain measures designed to check smuggling and importation of military supplies. Additional reasons for the measures taken by the Netherlands and advanced by its representatives in Indonesia are cited by the Committee of Good Offices in paragraph 6 of its report [S/919] and in document S/926, which has been distributed to representatives on the Security Council.

A fourth point is this: it seems to be a matter of common agreement between the Committee of Good Offices, the Republic of Indonesia and the Netherlands that an improvement of political relations would entail a concurrent improvement in economic relations.

A fifth point is that, in the opinion of the Committee of Good Offices, even before a political agreement is reached some *modus vivendi* might be found to make possible an increased flow of commodities into and out of the Republic.

While laying even greater stress on the necessity for political agreement, the representative of the Netherlands has indicated that negotiations on the relaxation of trade restrictions have been proceeding, and will presumably continue. In the opinion of the delegation of the United States, therefore, having in mind this analysis of the situation, the difficulties which had led to a slowing down of the negotiations for a political settlement are in the course of being surmounted.

The new United States member of the Committee of Good Offices has started on his journey to Indonesia. He should arrive there in the course of the next ten days or two weeks. It is our conviction that after his arrival and the ensuing completion of the membership of the Committee of Good Offices — the new Government in the Netherlands having taken office in the meantime — it will be possible for the negotiations to be resumed with every prospect of success.

In view of this situation, and taking into account the forceful and persuasive argument made by the representative of China in support of his draft resolution, the United States delegation will vote for that resolution.

The PRESIDENT (*translated from Russian*): It is now time to adjourn. I have arranged with the

notre sens, les faits qui importent réellement sont les suivants.

Tout d'abord, la République d'Indonésie éprouve des difficultés à établir des conditions économiques satisfaisantes en ce qui concerne l'entrée et la sortie des marchandises en diverses régions du territoire de la République.

En second lieu, de l'avis de la Commission des bons offices, ces difficultés doivent être attribuées, au moins en partie, aux restrictions maintenues par le Gouvernement des Pays-Bas.

Troisièmement, le représentant des Pays-Bas a clairement indiqué dans ses déclarations que son Gouvernement n'a nul désir d'entraver le mais qu'il s'estime obligé de maintenir certaines développement économique de la République, mesures destinées à réprimer la contrebande et à empêcher l'importation de matériel militaire. Au paragraphe 6 de son rapport [S/919], et dans le document S/926 qui a été distribué aux membres du Conseil, la Commission des bons offices cite encore d'autres raisons mises en avant par les représentants néerlandais en Indonésie à l'appui des mesures prises par leur Gouvernement.

Quatrièmement, il semble que la Commission des bons offices, la République d'Indonésie et le Gouvernement des Pays-Bas soient d'accord pour reconnaître qu'une amélioration des relations politiques entraînerait une amélioration des relations économiques.

Cinquièmement, de l'avis de la Commission des bons offices, avant même d'arriver à un accord politique, on pourrait arriver à un certain *modus vivendi* qui permettrait d'augmenter le volume des importations et des exportations de la République.

Tout en soulignant surtout la nécessité d'un accord politique, le représentant des Pays-Bas a indiqué que des négociations étaient en cours en vue d'un relâchement des restrictions commerciales, et je suppose qu'elles vont vraisemblablement se poursuivre. Tout bien considéré, la délégation des Etats-Unis estime donc que les difficultés qui ont provoqué un ralentissement dans les négociations relatives au règlement politique sont actuellement en voie d'être aplanies.

Le nouveau représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices est en route pour l'Indonésie. Il doit y arriver dans dix ou quinze jours. Nous sommes persuadés qu'après son arrivée, les membres de la Commission des bons offices étant au complet — et le nouveau Gouvernement des Pays-Bas étant, dans l'intervalle, entré en fonctions — il sera possible de reprendre les négociations avec toutes chances de succès.

Pour ces raisons, et compte tenu des arguments solides et persuasifs avancés par le représentant de la Chine à l'appui de son projet de résolution, la délégation des Etats-Unis votera en faveur de cette résolution.

Le PRÉSIDENT (*traduit du russe*): Il est temps de lever la séance. D'accord avec le nouveau

new President, the representative of the Union of Soviet Socialist Republics, the next meeting should be held on Tuesday at 11 a.m.

Mr. LAWFORD (United Kingdom): I hope the President will allow me to say it was our understanding at the last meeting of the Security Council that the Palestine question, particularly the aspect we were then considering, might be discussed again when the Jewish representative had received a reply from Tel Aviv to the telegram he sent as a result of our discussion. I do not know what the position is with regard to the communication he is expecting, but I should like to reserve the right of my delegation to communicate with you again, or possibly with the representative of the USSR if he is then President, if in our view it seems necessary at a given moment to hold a further meeting on the Palestine question before the date you have mentioned.

Mr. TSIANG (China): It seems to me that we could very well meet this afternoon and continue with this discussion. We might come to a vote; if necessary we could continue at subsequent meetings. My delegation humbly submits that we should continue this afternoon.

General McNAUGHTON (Canada): I share the view that has just been expressed by the representative of China. I think that we should bring this debate to a conclusion as soon as possible, and that we should vote on the resolution which has been submitted to us by the representative of China.

I take this opportunity of saying that I fully support that resolution. I should be happy to see a vote taken now, if the members would agree.

The PRESIDENT (*translated from French*): Perhaps I might make a compromise proposal and suggest that we should meet tomorrow morning at 11 o'clock.

Mr. LEBEAU (Belgium) (*translated from French*): I should like to support the suggestion of the representative of China that the Council should meet this afternoon. The sooner this affair is settled and the sooner a vote is taken, the better for all concerned. A meeting held this afternoon would give other speakers an opportunity to express their views. Unless the President has cogent reasons, I should prefer, with all due respect to his wishes, to have a meeting this afternoon, as suggested by the representatives of China and Canada.

Mr. JESSUP (United States of America): I should be very glad to suit the convenience of all members of the Security Council. The only reservation I should like to make is in regard to the President's last suggestion, since I should find it impossible to come tomorrow morning and I hope that, if we meet tomorrow, it will be in the afternoon. But my personal preference would be that voiced by other members of the Council, namely, that we should finish this afternoon — if, as I

Président, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la prochaine séance du Conseil aura lieu mardi à 11 heures.

M. LAWFORD (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): J'espère que vous me permettrez, Monsieur le Président, de dire que j'avais compris, à la dernière séance du Conseil de sécurité, que l'on pourrait discuter à nouveau la question palestinienne, et en particulier l'aspect dont nous discussions alors, lorsque le représentant juif aurait reçu de Tel-Aviv une réponse au télégramme qu'il avait envoyé à la suite de nos débats. Je ne sais s'il a reçu ou non la réponse qu'il attendait, mais je voudrais réserver le droit de ma délégation d'entrer à nouveau en rapport avec vous, ou peut-être avec le représentant de l'URSS s'il est alors Président du Conseil, au cas où nous estimerions nécessaire, à un moment donné, de tenir une nouvelle séance sur la question palestinienne avant la date que vous avez indiquée.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Il me semble que nous pourrions très bien nous réunir cet après-midi et poursuivre cette discussion. Peut-être serait-il possible d'arriver à voter, sinon, nous pourrions continuer la discussion à des séances ultérieures. Ma délégation propose que nous poursuivions nos travaux cet après-midi.

Le général McNAUGHTON (Canada) (*traduit de l'anglais*): Je partage l'opinion du représentant de la Chine. Je pense que nous devrions terminer ce débat le plus rapidement possible, et mettre aux voix la résolution du représentant de la Chine.

Je profite de cette occasion pour dire que je donne mon appui le plus complet à cette résolution. Je serais heureux qu'elle soit mise aux voix maintenant, si le Conseil y consent.

Le PRÉSIDENT: Peut-être puis-je proposer un compromis en suggérant une séance pour demain matin à 11 heures.

M. LEBEAU (Belgique): Pour ma part, j'appuie la proposition du représentant de la Chine tendant à ce que le Conseil siège cet après-midi. Plus tôt cette affaire sera terminée, plus tôt le vote sera pris, mieux cela vaudra. Une séance tenue cet après-midi donnerait aux autres orateurs l'occasion de s'exprimer. A moins de raisons déterminantes que le Président pourrait invoquer, et avec toute la déférence due à ses désirs, je préférerais que le Conseil tienne une séance cet après-midi, comme l'ont proposé les représentants de la Chine et du Canada.

M. JESSUP (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je serai très heureux de me ranger au désir unanime des membres du Conseil. La seule réserve que je voudrais faire vise la dernière suggestion du Président; il ne me sera pas possible, en effet, de venir demain matin et j'espère que, si nous devons nous réunir demain, ce sera l'après-midi. Mais, personnellement, je préférerais, comme d'autres membres du Conseil l'ont également indiqué, que nous en finissions

understand, it is not possible to proceed to the conclusion of the debate this morning.

The PRESIDENT (*translated from Russian*): As the members of the Security Council wish to meet again this afternoon, the next meeting will be held today at 3.30 p.m.

The meeting rose at 1.20 p.m.

THREE HUNDRED AND FORTY-SECOND MEETING

Held at Lake Success, New York, on Thursday 29 July 1948, at 3.30 p.m.

President: Mr. D. MANUILSKY
(Ukrainian Soviet Socialist Republic).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

The agenda was that of the 341st meeting (S/Agenda 341).

185. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Mr. Hood, representative of Australia; Mr. Pillai, representative of India; Mr. van Kleffens, representative of the Netherlands; Mr. Chanco, representative of the Philippines, and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Security Council table.

Mr. EL-KHOURI (Syria): It is to be noted in connexion with the Indonesian question that the decision [S/525] to set up the Committee of Good Offices was taken by the Security Council [194th meeting], and that the selection of the representatives of whom it was composed was left to the free choice of the parties. It was about a year ago that this decision was taken. The Netherlands Government chose Belgium to represent it on the Committee, the Indonesian Republic chose Australia. The representatives of Belgium and Australia, in turn, with the consent of both the nations involved in the dispute, agreed to select the United States of America as the third member of the Committee. The Security Council accepted the Committee so composed as its Committee of Good Offices, the duty of which was to try to find a solution of the dispute in a peaceful and conciliatory way.

We consider this to be the procedure accepted and agreed upon by the parties. In addition, we may note with satisfaction that the Committee of Good Offices has done good work during the last year and up to the present time. It succeeded in establishing a protocol of agreement between the two parties on political questions; and the manner in which such questions were to be solved was agreed upon by the parties in the "Renville" Agreement and the additional principles [S/649]. In this connexion we may consider with satisfaction the procedures which the two parties have

cet après-midi si, comme je le comprends, il n'est pas possible de clore le débat ce matin.

Le PRÉSIDENT (*traduit du russe*): Puisque les membres du Conseil de sécurité tiennent à se réunir cet après-midi, la prochaine séance aura lieu à 15 h. 30.

La séance est levée à 13 h. 20.

TROIS-CENT-QUARANTE-DEUXIÈME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le jeudi 29 juillet 1948, à 15 h. 30.

Président: M. D. MANUILSKY
(République socialiste soviétique d'Ukraine).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de la 341ème séance (S/Agenda 341).

185. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, M. Hood, représentant de l'Australie, M. Pillai, représentant de l'Inde, M. van Kleffens, représentant des Pays-Bas, M. Chanco, représentant des Philippines, et M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil de sécurité.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): Il faut noter, à propos de la question d'Indonésie, que c'est le Conseil de sécurité qui a décidé [S/525] d'instituer la Commission des bons offices [194ème séance], en laissant aux parties intéressées la liberté de choisir les représentants qui la composeraient. Cette décision a été prise il y a environ un an; le Gouvernement des Pays-Bas a choisi la Belgique pour le représenter au sein de la Commission, la République d'Indonésie a désigné l'Australie. Les représentants de ces deux pays ont, avec l'accord des parties au différend, désigné les Etats-Unis d'Amérique comme troisième membre de la Commission. Le Conseil a reconnu à la Commission ainsi composée le titre de Commission des bons offices du Conseil de sécurité; cette Commission était chargée de régler le différend par la conciliation et par des moyens pacifiques.

A notre avis les parties se sont mises d'accord sur cette méthode et elles l'ont acceptée. En outre, nous sommes heureux de constater que la Commission des bons offices a accompli un excellent travail au cours de l'année dernière et que maintenant encore elle nous rend de grands services. La Commission a réussi à élaborer un protocole d'accord sur les questions politiques litigieuses et à faire accepter ce règlement par les deux parties en cause; j'ai en vue l'Accord dit du "Renville" et les articles qui y ont été ajoutés [S/649]. Nous avons donc toute